



Vig Infos

BULLETIN MUNICIPAL #12

Décembre 2025

Bien vivre au Vigen



30 NOV. 2025

Les Agapes des sages



29 NOV. 2025

Le marché de Noël



Le mot du Maire



Jean-Luc BONNET
Maire
Vice-Président
de Limoges Métropole

Chers ami(e)s,
chers concitoyens et concitoyennes,

La réunion annuelle avec le Trésor public, qui s'est tenue le 13 août dernier, a confirmé la solide situation financière de notre commune. Les résultats sont très positifs : le bon fonctionnement des services municipaux est pleinement assuré, et notre commune dégage des fonds propres suffisants pour accompagner de nouveaux projets structurants qui marqueront durablement l'avenir de la commune.

A cette occasion, le Trésor public a également souligné qu'au sein des vingt communes de Limoges Métropole, Le Vigen figure parmi celles où la taxe foncière demeure une des plus faibles après Saint-Just-le-Martel, Aureil et Eyjeaux. Cette reconnaissance illustre notre volonté constante de concilier rigueur de gestion et préservation du pouvoir d'achat des habitants.

S'agissant des grands chantiers programmés pour 2025, plusieurs opérations majeures vont se concrétiser après plusieurs années d'études :

- La réalisation tant attendue, depuis plus de vingt ans, du réseau d'assainissement du village de Boissac ;

- La rénovation du centre-bourg, avec la création d'un véritable espace réaménagé place Henry-Michel, intégrant une borne de recharge pour véhicules électriques ;

- L'aménagement des abords du cours d'eau « Le Ribardy », comprenant l'installation de tables de pique-nique et d'espaces de jeux pour enfants ;

- La création d'une rampe PMR (Personnes à Mobilité Réduite) place de la Briance, afin d'améliorer l'accessibilité ;

- La réfection complète du chemin de l'Age, qui intégrera une piste cyclable. Le démarrage de ces travaux est prévu dès les premiers jours de janvier, avec l'enfouissement des lignes électriques, y compris sur le secteur de Bon Abri.

- Comme chaque année, la cérémonie des vœux à la population se tiendra à la salle polyvalente le jeudi 29 janvier à 19h00. Ce moment de convivialité et de partage sera l'occasion de revenir sur les réalisations de l'année écoulée et de remercier toutes

celles et ceux qui, par leur engagement et leur confiance, contribuent à la vitalité de notre commune.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année, placées sous le signe de la sérénité et de la solidarité.

*Restons unis,
stimulés les uns par les autres
pour continuer à
construire notre commune !
toujours solidaire et accueillante*
Jean-Luc Bonnet



EDITION #12 - DÉCEMBRE 2025

Mairie du Vigen
1 place Adrien-Delors - 87110 LE VIGEN | 05 55 00 51 17

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Jean-Luc BONNET | Maire du Vigen.
Jean-luc.bonnet@le-vigen.fr

COORDINATION DE LA PUBLICATION

Nathalie BUISSON

RÉDACTION

Commission communication, avec la participation des associations. Contact : mairie@le-vigen.fr

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE

LIFACOM Fabienne MORELLI | fmorelli@agencelfacom.com

IMPRESSION

Atelier Graphique | 05 55 50 68 22
www.ateliergraphique.fr



CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE

© images | Mairie du Vigen, ©Pixabay.

Ne pas jeter sur la voie publique.

A retrouver dans ce numéro

PAGE 4
Ça se passe ici

PAGE 5
En bref

PAGE 8
Enfance & Jeunesse

PAGE 10
Patrimoine

PAGE 11
Urbanisme au Vigen

PAGE 14
Etat civil
Le Vigen nature

PAGE 17
Bien-être au Vigen

PAGE 18
Portrait

PAGE 20
Le Vigen Digital

PAGE 22
A vivre - A faire

PAGE 27
Ça s'est passé ici

PAGE 28
Sécurité

PAGE 27
Vie locale
Vie quotidienne



13 ET 14 JANVIER 2026

RAMASSAGE GRATUIT des sapins de Noël



MON BEAU SAPIN

Il est demandé de sortir votre sapin impérativement la veille. Seuls les sapins naturels, sans neige artificielle, sans décoration pourront être collectés. Le pied du sapin est accepté (il sera broyé en copeau pour du paillage) Ces sapins collectés seront ensuite donnés au Parc du Reynou ou ils serviront de nourriture ou d'habitat pour les animaux du zoo. Nous vous remercions de participer à cette initiative écologique tout en prenant soin de la nature et des animaux.

Cette collecte pourrait être décalée suivant d'éventuelles intempéries importantes (neige, verglas...).

SAMEDI 18 OCTOBRE 2025

Journée de sensibilisation contre le cancer du sein

En partenariat avec l'association Limoges Institut du Sein (LIS) et l'association Asalée, Le Vigen a organisé une journée de sensibilisation le samedi 18 octobre au Centre Culturel Polyvalent.



ANIMATIONS ET STANDS

Une randonnée organisée par le Club de l'Amitié a réuni de nombreux participants. Une collation les attendait au retour dans la salle polyvalente. Toute l'après-midi, nous avons profité d'une ambiance festive : thé et



café avec Graines de Culture de la Briance, chants du Club de l'Amitié, musique à l'orgue de Barbarie, balades en voitures anciennes avec le Comité des fêtes.

Pour les enfants : chasse au trésor, atelier maquillage proposé par Loukidou et jeux en bois.

La journée s'est clôturée à 19h par



QUELQUES MOTS SUR LES INTERVENANTS

Le LIS est un institut créé par des professionnels de santé impliqués dans la prise en charge du cancer du sein. Sa mission est d'accompagner la prise en charge globale et personnalisée des patientes afin de préserver leur qualité de vie.

Plus d'infos : <https://limoges-institut-dusein.com/annuaire-intro/>

Asalée est une association entre Médecins Généralistes et Infirmières Déléguées à la Santé Publique en équipe de soins primaires au service du patient.

Plus d'infos : <http://www.asalee.org/>
 Merci à nos associations pour leur implication ! Graines de Culture de la Briance, Comité des fêtes du Vigen, Club de l'amitié, Culture et Loisirs du Val de Briance. Et un GRAND MERCI au public qui, par sa présence, a contribué à la collecte de 1447€ au profit de l'association Limoges Institut du Sein (LIS).

Rédaction : Micheline Barrier

une démonstration de Zumba animée par Culture et Loisirs du Val de Briance.

RENCONTRES ET ATELIERS

Présentation de l'association Limoges Institut du Sein (LIS) et de ses différents ateliers :

- Buste d'auto-palpation pour sensibiliser au dépistage du cancer du sein ;
- Plusieurs intervenants autour du cancer du sein
- Dermographe, atelier sophro-crétif, médecin, kiné, orthopédie, etc.)

Les associations du Vigen ont préparé cet événement. Les enfants de l'école ont réalisé des objets qui étaient en vente. Vous avez pu acheter des nœuds roses fabriqués par nos bénévoles, ainsi que des parapluies et des tee-shirts roses. Tous les bénéfices de cette journée ont été reversés à LIS.



SOLIDARITÉ

Le CCAS, une structure de proximité

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) s'adresse à tous les habitants de la commune, de la petite enfance aux personnes âgées. L'objectif principal est d'assister et soutenir les familles en difficulté ou les personnes âgées.

Un simple appel important pour une personne seule qui ne peut pas se déplacer.

Une convention est signée depuis plusieurs années entre la commune et la Banque Alimentaire. Des colis peuvent être livrés pour une aide d'urgence ou un passage plus difficile à des familles dans le besoin.

Un bureau est mis à disposition de l'assistance sociale pour les personnes désireuses d'un rendez-vous.

N'hésitez pas à contacter le secrétariat de Mairie pour tous renseignements dont vous auriez besoin.

APPEL AUX BÉNÉVOLES

Vous avez du temps de libre, vous souhaitez rendre service : pourquoi ne pas intervenir auprès des enfants ?

A l'école, le soir, pendant la garderie de 16h30 à 18h30 : aide aux devoirs, ateliers créatifs, jeux de société...

FAITES VOUS CONNAITRE !

NUMÉRIQUE

Matinées seniors Ateliers numériques



Organisées à l'attention des seniors désireux d'améliorer leurs compétences dans le domaine informatique, les matinées ateliers numériques ont affiché complet et ont remporté un franc succès auprès des participants.

Animées par un professionnel compétent, pédagogue et à l'écoute, les stagiaires, tous en possession d'un ordinateur portable personnel ou mis à disposition par le formateur, ont pu progresser sur des thématiques variées telles que : acquérir les compétences nécessaires pour effectuer des achats en ligne, naviguer sans risque sur Internet, effectuer des démarches administratives, communiquer par vidéo et messagerie avec ses proches entre autres thèmes abordés.

A l'issue de chaque atelier, les participants sont repartis avec un support de cours sur papier afin de consolider les acquis.

Une grande majorité des participants a jugé ces ateliers instructifs, pratiques et ludiques et a émis le souhait de les voir reconduits dans un avenir proche.

Rédaction : Patrick Delord

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Un geste citoyen essentiel pour notre commune !



Le recensement de la population aura lieu du 15 janvier au 14 février 2026 sur notre commune. Cette opération, conduite par l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) en partenariat avec la mairie, est bien plus qu'une simple formalité : c'est un acte civique qui participe directement à la vie et au développement de notre territoire.

POURQUOI LE RECENSEMENT EST-IL IMPORTANT ?

Les chiffres issus du recensement permettent de connaître précisément le nombre d'habitants de la commune, mais aussi leur répartition par âge, les conditions de logement, les moyens de transport utilisés, ou encore les situations professionnelles.

Ces données servent ensuite de base à de nombreuses décisions publiques :

- Dotations de l'Etat : la population recensée détermine une partie des subventions et aides financières versées à la commune. Plus le chiffre est

précis, plus la commune est soutenue.

- Equipements et services publics : écoles, crèches, équipements sportifs, infrastructures routières ou culturelles... les besoins sont calculés à partir des données du recensement.

- Projets communaux : les élus utilisent ces informations pour planifier et adapter les projets de la municipalité (urbanisme, logement, actions sociales, etc.).

En somme, se faire recenser, c'est participer activement à l'avenir de la commune.

COMMENT SE DÉROULE LE RECENSEMENT ?

Un(e) agent(e) recenseur(se), recruté(e) et formé(e) par la mairie, se présentera à votre domicile. Il ou elle sera muni(e) d'une carte officielle avec une photo d'identité.

Deux possibilités vous seront alors proposées :

- Répondre en ligne sur le site le-recensement-et-moi.fr à l'aide des identifiants qui vous seront remis.

- Remplir les questionnaires papier, que l'agent viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous.

Le recensement est simple, rapide et entièrement confidentiel : les informations

collectées sont strictement anonymes et ne peuvent en aucun cas être utilisées à d'autres fins (impôts, contrôle, etc.).

UNE OBLIGATION POUR TOUS.

Le recensement de la population est obligatoire pour toute personne résidant habituellement sur la commune. Cette obligation est prévue par la loi (article 7 du décret n°2002-568 du 22 avril 2002).

Participer, c'est donc non seulement un devoir civique, mais aussi une contribution directe au bien commun.

Un geste simple, un impact concret. Grâce à votre participation, la commune disposera de données fiables pour mieux vous représenter et répondre à vos besoins.

Alors, lorsque votre agent recenseur viendra frapper à votre porte, réservez-lui un bon accueil et prenez quelques minutes pour répondre.

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS, ET C'EST L'AFFAIRE DE CHACUN.

VIG'INFOS PLUS

RENCONTRE AVEC LA PERSONNE CHARGÉE DU RECENSEMENT

UN IMPÉRATIF : LA VIGILANCE !

Les périodes de recensement ont montré au plan national que des escrocs peuvent profiter de cette opération pour

se faire passer pour des agents recenseurs afin de soutirer de l'argent ou des informations sensibles à leurs victimes, souvent des personnes isolées. Reconnaître un vrai agent recenseur :

- Il est muni d'une carte officielle avec photo et cachets.
- Ne demande jamais d'argent, le recensement est gratuit.
- Il ne rentre pas chez vous et pose des questions simples.

- Il ne vous contacte pas par mail ou téléphone et ne demande aucune coordonnée bancaire.

Si la personne vous paraît suspecte :

- Ne la laissez entrer chez vous sous aucun prétexte.
- Ne lui donner ni argent, ni informations personnelles sensibles.
- Contactez la mairie pour vérifier l'identité.

- Menacez d'appeler la gendarmerie (17) et fermez la porte.

Soyez également attentifs au risque de mails frauduleux qui vous invitent à remplir le questionnaire en ligne sur un faux site.

En faisant preuve de vigilance, vous contribuerez à la réussite du recensement tout en vous protégeant des arnaqueurs.

Rédaction : Patrick Delord

Trois labels pour notre ville du Vigen !

La commune du Vigen vient d'être distinguée cette année par trois labels nationaux, qui témoignent de son engagement pour la qualité de vie, la sécurité et la préservation de l'environnement.



VILLES ET VILLAGES ÉTOILÉS

Le Vigen a obtenu 3 étoiles au label "Villes et Villages Étoilés", décerné par l'ANPCEN. Cette distinction récompense les communes qui œuvrent pour préserver le ciel nocturne, réduire la pollution lumineuse et maîtriser leur consommation d'énergie.

Le maire, Jean-Luc Bonnet, déclare : « Cette distinction récompense un engagement collectif et durable. Préserver la nuit, c'est protéger notre environnement, notre santé et notre patrimoine naturel ».

Depuis plusieurs années, la municipalité a mis en place :

- L'extinction partielle de l'éclairage public en cœur de nuit,
- Le remplacement progressif des lampadaires par des modèles LED,
- Le réglage des horaires et de l'intensité lumineuse selon les besoins,
- La sensibilisation des habitants à la protection de la biodiversité nocturne.



VILLES ET VILLAGES OÙ IL FAIT BON VIVRE

Le classement 2025 de l'association "Villes et Villages où il fait bon vivre" place Le Vigen à la 15e place sur 195 communes de Haute-Vienne et 1944e sur 34 795 communes de France. Notre commune se classe première départementale pour les communes de 2000 à 3500 habitants.

Le maire précise :

« Ce classement nous honore et nous encourage à continuer d'améliorer la qualité de vie au Vigen, notamment dans les transports et les loisirs ». Cette reconnaissance met en lumière les efforts collectifs pour garantir la sécurité, l'éducation, les sports et loisirs, et le bien-être des habitants.



VILLE PRUDENTE

Le Vigen a également obtenu une étoile au label "Ville Prudente", qui valorise la sécurité routière et la tranquillité dans la commune.

Jean-Luc BONNET souligne :

« Sécuriser nos rues, c'est protéger nos enfants, nos familles et notre cadre de vie ».

Pour cela, la municipalité a :

- Aménagé des zones sécurisées pour piétons et cyclistes,
- Créé des zones 30 dans certains quartiers et villages
- Sensibilisé habitants et enfants aux bonnes pratiques de circulation,
- Collaboré avec les forces de l'ordre pour sécuriser les rues.



UNE COMMUNE DURABLE, SÛRE ET AGRÉABLE À VIVRE

Ces trois labels reflètent l'engagement de tous : élus, agents municipaux et habitants.

Le maire conclut :

« CES DISTINCTIONS SONT LE FRUIT DE NOTRE TRAVAIL COLLECTIF. JE PROFITE DE L'OCCASION POUR REMERCIER PATRICK DELORD POUR SON ENGAGEMENT ET LA RÉALISATION DES DEMANDES DE

RENSEIGNEMENTS FORMULÉES PAR CES ORGANISMES. ENSEMBLE, NOUS FAISONS EN SORTE QUE

NOTRE COMMUNE SOIT EXEMPLAIRE, OÙ IL FAIT BON VIVRE, OÙ L'ON SE SENT EN SÉCURITÉ ET OÙ NOTRE ENVIRONNEMENT EST RESPECTÉ. CONTINUONS À AVANCER ENSEMBLE POUR RENDRE NOTRE COMMUNE TOUJOURS PLUS AGRÉABLE, SÛRE ET DURABLE. »

Rédaction : Patrick Delord

SCOLARITÉ

L'école en chiffres
Année scolaire 2025-2026

171 élèves

Maternelles : 61 élèves

- 18 en petite section et 6 en moyenne section : classe de Fernande CARVALHO – ATSEM : Béatrice FEUILLADE

- 12 en moyenne section et 10 en grande section : classe de Christine MURAT - ATSEM : Isabelle ORINE

- 15 en grande section et 6 en CP : Classe de Elise BOUCHET et Jean-Luc LABRUNIE

Service Civique ATSEM : Clara PITET

Élémentaires : 110 élèves

- 23 CP : Classe de Cécile LAVERGNE

- 21 CE1 : Classe de Sophie MARROU

- 24 CE2 : Classe de Frédérique COLIN

- 6 CM1 et 12 CM2 : Classe de Gaël TERRAZ

- 7 CM1 et 11 CM2 : Classe de Loïc BREILLOUX et Nathalie MONS

Services civiques à l'école :
Missions de Clara

Cette année, l'école bénéficie du soutien de deux volontaires en service civique, engagés pour accompagner les élèves et faciliter le quotidien scolaire.

Clara, en service civique à l'école maternelle, est présente pour l'année scolaire 2025-2026. Elle apporte son aide aux ATSEM, participe à la surveillance en garderie et sur le temps du midi, contribuant ainsi au bien-être et à la sécurité des plus jeunes.

Grâce à cette organisation, la mairie peut également proposer l'aide aux devoirs, assurée par Clara les lundis et jeudis pour une dizaine d'enfants, dans un cadre calme et propice au travail.

Depuis le mois de novembre, un service civique de l'éducation nationale, Naël, est venu renforcer l'équipe du côté de l'élémentaire. Il intervient exclusivement sur les temps scolaires, en soutien aux enseignants et aux activités menées en classe.

Rédaction : Sylvie Baudou

Assistante maternelle à domicile, Un mode de garde pour vos enfants au Vigen

Zoom sur le métier d'assistante maternelle à domicile, un métier passion qui connaît pourtant une crise des vocations due à la baisse de la natalité et à la dévalorisation de l'activité encore victime de clichés tenaces. "Je ne compte plus les fois où l'on m'a dit qu'une "nounou" choisissait ce métier pour rester chez elle et avoir du temps libre ou tout simplement que ce n'était pas un vrai métier " déplore Véronique P., assistante maternelle depuis 16 ans.

Contrairement aux idées reçues, une assistante maternelle est bien une professionnelle de la petite enfance. Après

une formation de 120 heures, la délivrance d'un agrément par le service départemental de la PMI (Protection Maternelle et Infantile), et la proposition de formation continue, l'assistante maternelle accueille à son domicile des enfants âgés de deux mois à trois ans voire plus pour les périscolaires.

Son rôle est d'assurer le bien-être, la sécurité, le développement, l'éveil et l'épanouissement des enfants qu'elle accueille en adaptant les activités, les jeux, les sorties en fonction de chaque enfant, de son âge et de ses envies tout en assurant les besoins les plus élémentaires (repas, sommeil, changes). Certaines proposent également des sorties au Relais Petite Enfance de Boisseuil/Solignac/Le Vigen, des temps de motricité au gymnase de Boisseuil, des rencontres intergénérationnelles avec les résidents de l'Ehpad de Boisseuil.



VIG'INFOS PLUS

DU PÉPIN AU FRUIT

Le vendredi 14 novembre, les élèves de CM1/CM2 de la classe de Loïc BREILLOUX, sous les conseils de Jacques LAMAUD, Président de l'Association des croqueurs de pommes, ont procédé à « l'opération racines ».

Sur le terrain situé entre la crèche 123 SOLEIL et le terrain de foot stabilisé deux bandes de terrain avaient été préparées pour recevoir le marc de pommes : pépins + restes des pommes après avoir été mises dans

le pressoir pour en extraire le jus de pommes. Le semis a été recouvert d'un fin grillage pour le protéger des oiseaux et des nuisibles. Vers le 15 mars, nous devrions voir apparaître les premières pousses qui devraient atteindre environ 1 mètre, 6 mois après.

Ces petits arbres seront ensuite plantés dans le terrain d'à côté et également dans



le vallon du jardin public. Ils seront greffés et produiront des pommes de variétés anciennes. A suivre ... Cette opération racines fait suite au projet de stage de Robinson concernant l'aménagement de la zone humide.



LIQ'INFOS PLUS

**RELI ASSISTANTES
MATERNELLES DE BOISSEUIL**

Laurie BOUQUET est la nouvelle animatrice du Relais petite enfance « Croque Lune » depuis le mois de Septembre.

Elle reçoit les assistantes maternelles qui le souhaitent tous les jeudis matin dans notre salle périscolaire au dessus de l'école maternelle.

Elle partage des temps d'activités avec la halte garderie 123 SOLEIL.

Contact :

05 55 58 83 06

**ASSISTANTES MATERNELLES
AGRÉÉES PRÈS DE CHEZ VOUS**

Le Conseil Départemental de la Haute-Vienne met à disposition la liste des assistantes maternelles agréées près de chez vous.

Rendez-vous sur : www.assmat87.fr
(onglet ' Enfants et Famille ' ,
puis renseignez votre commune)

“Nous sommes conscientes que nous avons la responsabilité de petites personnes qui deviendront les adultes de demain. Leur offrir un cadre familial, rassurant et bienveillant quand on connaît l'impact des interactions de l'adulte avec l'enfant durant les 1000 premiers jours de vie sur le développement de son cerveau, est primordial” souligne Natacha B., assistante maternelle depuis 7 ans. Patience, douceur, bienveillance et sens de l'organisation sont donc des qualités indispensables pour exercer auprès des enfants. “Il faut également savoir instaurer la confiance entre les parents et l'assistante maternelle. Ils seront partenaires pendant quelques années pour le bien-être de l'enfant. Cela passe par une bonne communication dès le départ ajoute Corinne S. L'assistante maternelle est rémunérée par les parents employeurs qui, dès le début du contrat signé, ont droit à des aides de la CAF : le CMG (Complément de mode de garde) qui prend en charge une partie des frais liés à l'accueil des enfants. Depuis le 1er septembre 2025, le calcul a été modifié pour prendre en compte la situation réelle des familles et de rapprocher le coût, entre un accueil en crèche et un accueil chez une assistante maternelle. La réforme vise également à mieux accompagner financièrement les parents ayant des besoins d'accueil importants

ou des revenus modestes. Il y a 12 assistantes maternelles au Vigen. Certaines ont encore des places d'accueil. N'hésitez pas à les contacter. Elles sont joignables tout au long de l'année et pas seulement en septembre. Vous pouvez vous rapprocher de la mairie pour obtenir la liste des professionnelles sur le Vigen ou du relais petit d'enfance (RPE) de Boisseuil/Solignac/Le Vigen au 05 55 58 83 06. Le site de la CAF peut également aider les parents dans leur démarche d'embauche d'une professionnelle.

*Rédaction : Véronique Poison,
assistante maternelle au Vigen.*



Les expos à la bibliothèque...



Les îles, le rock, la musique
et le son, octobre rose

PATRIMOINE PATRIMOINE PATRIMOINE



Le domaine de Ligoure, où en est la succession ?

Depuis plusieurs années, la commune suit avec attention le dossier de la succession de Madame Béatrice Thomas-Mouzon, ancienne propriétaire du domaine de Ligoure, lieu emblématique de notre territoire.

Madame Albina de Castro-Thomas, est identifiée depuis l'origine comme légataire universelle de la défunte. Le Tribunal lui a accordé, en juillet 2025, un délai supplémentaire de six mois pour décider si elle accepte ou non la succession. Tant que cette décision n'est pas prise, le devenir du domaine de Ligoure reste suspendu à cette procédure juridique.

LA SUCCESSION DÉCLARÉE VACANTE

Par décision du Tribunal judiciaire de Limoges en juillet 2024, la succession a été déclarée vacante, c'est-à-dire qu'aucun héritier ne s'était alors manifesté pour accepter le patrimoine. La gestion de cette succession a été confiée au service des Domaines, via le Pôle de Gestion des Patrimoines Privés de Périgueux.

**CE DOSSIER FAIT
L'OBJET D'UN SUIVI
ATTENTIF DE LA PART
DE LA COMMUNE
QUI INFORMERA LES
HABITANTS DÈS QUE DE
NOUVELLES AVANCÉES
SERONT CONNUES.**

Rédaction : Jean-Luc Bonnet





Un complexe omnisports au Vigen

Des nouvelles du projet



Dans la continuité des deux précédents bulletins municipaux, je viens donc partager avec vous l'épisode N°3 du projet de création d'une salle omnisports sur notre commune, au terrain du Ribardy.

Les dernières avancées en date sont ainsi les suivantes :

- Itérations technico-économiques ayant permis d'aboutir in-fine à la validation de l'avant-projet définitif (APD), dont le contenu de principe est désormais entièrement agréé par les Bâtiments de France.
- Convergence vers un coût théorique d'investissement global quasi à l'objectif très ambitieux assigné en début de projet permettant de ne pas impacter les autres projets.

- Validation en Conseil Municipal de la délibération autorisant le lancement des demandes de subventions auprès des différents organismes potentiellement contributeurs (Etat, Région, Agence Nationale du Sport, Département...).

- Lancement dans la foulée des demandes de subventions en cohérence avec cette délibération votée.

- Dépôt du permis de construire associé au projet.

Nous restons à ce stade toujours très confiants et motivés pour la réussite de ce projet pour notre Commune.

Je continue en revanche de prendre les précautions d'usage pour garantir sa réalisation effective, l'obtention des subventions demandées (dans le contexte budgétaire que nous connaissons tous) et les devis officiels des entreprises à venir conditionnant la validation définitive du projet.

INCIVILITÉS

Des incivilités répétées sur les terrains de tennis : la Municipalité du Vigen tire la sonnette d'alarme !

Face à la multiplication d'incivilités et d'actes de délinquance survenus ces derniers mois sur les terrains de tennis du Vigen, la Municipalité a souhaité réagir fermement. Dans un message adressé à la population, elle rappelle que les installations sportives communales sont des biens publics, au service de tous, et qu'elles doivent être respectées.

« Les équipements communaux appartiennent à la collectivité. Ils doivent, à ce titre, être préservés et ne peuvent en aucun cas être dégradés sous peine de poursuites », souligne la Mairie.

Des dégradations répétées et injustifiées

Le terrain de tennis du bas, dont l'accès est réservé aux adhérents du Tennis Club du Val de Briançonnais, est particulièrement concerné. Malgré la porte volontairement verrouillée, des individus escaladent régulièrement le grillage, parfois en déplaçant la chaise d'arbitre pour se hisser, voire en découpant les clôtures pour pénétrer illégalement sur le site.

Encore plus incompréhensible, le City Stade — pourtant en accès libre et permanent — a lui aussi subi des détériorations. Le grillage côté but a été découpé, et des déchets métalliques et organiques y sont fréquemment abandonnés.

Des risques pour la sécurité et le bien commun

Ces comportements irrespectueux engendrent des risques pour la sécurité des usagers et portent atteinte aux biens publics. La Municipalité du Vigen annonce donc qu'elle se réserve désormais le droit d'engager des poursuites à l'encontre des auteurs de ces dégradations, tout en appelant chacun à faire preuve de civisme et de responsabilité.

Un engagement maintenu pour les infrastructures sportives

Malgré ces incidents, la Mairie réaffirme sa volonté de continuer à investir dans les équipements sportifs. En collaboration avec le Tennis Club du Val de Briançonnais, elle étudie de nouvelles pistes d'amélioration pour les structures existantes, dans l'intérêt des habitants, et plus particulièrement des jeunes.

« Nous restons soucieux de développer des espaces de loisirs de qualité, mais nous ne pouvons tolérer de telles dégradations », conclut la Municipalité, invitant les citoyens à relayer largement ce message.



TRAVAUX

Dépose des collecteurs d'eau à Boissac



ÉLECTIONS

Les municipales 2026

Le décret n°2025-848 du 27 août 2025 fixe les dates des élections municipales et communautaires aux dimanches 15 et 22 mars 2026.

Conformément à l'article L.17 du code électoral, les personnes qui souhaitent s'inscrire sur les listes en vue de participer au scrutin peuvent déposer leur demande jusqu'au vendredi 6 février 2026 (papier) et jusqu'au mercredi 4 février 2026 (en ligne).

Un nouveau visage pour notre centre-bourg

Fruit de plusieurs années de travail et de concertation, le réaménagement du centre-bourg du Vigen arrive à son terme. Un projet porteur d'avenir, au service du cadre de vie et du bien-être de tous.

AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG : UN PROJET QUI PREND VIE

Après plusieurs mois de travaux, le réaménagement du centre-bourg touche à sa fin. L'ensemble des aménagements sera achevé d'ici le 20 décembre, marquant l'aboutissement d'un projet structurant et emblématique pour l'avenir de notre commune. Ce chantier ambitieux a été pensé pour valoriser notre patrimoine, améliorer le cadre de vie et renforcer la convivialité du cœur de notre commune. Il traduit une volonté forte : offrir aux habitants un espace public à la fois fonctionnel, accueillant et respectueux de l'environnement.

La place Henri Michel a retrouvé tout son charme : plus lisible, plus agréable et largement végétalisée, elle invite désormais à la promenade et à la rencontre. Dans le même esprit d'accessibilité et d'inclusion, une rampe PMR (Personne à Mobilité Réduite) a été aménagée sur la place de la Briance afin de faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite et de garantir à tous un accès simple et sécurisé aux espaces publics. Les stationnements réaménagés chemin de la Vigne facilitent l'accès au centre-

bourg tout en préservant la qualité paysagère.

L'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques illustre quant à elle la volonté de la commune de s'engager concrètement dans la transition écologique.

Au-delà des réalisations visibles, ce projet va aussi permettre de renforcer le lien social et la vie locale, en favorisant les échanges entre habitants, élus, associations et acteurs économiques. Il s'inscrit pleinement dans la démarche de développement harmonieux et durable que nous portons pour notre commune. La construction de la halle place de la Briance pourrait débuter en avril/mai 2026 (le temps de donner à notre architecte de lancer les appels d'offres et de décider des entreprises retenues). L'un des éléments phares du projet : un lieu de vie central où pourront se tenir marchés, animations, événements et moments de convivialité.

« Ce projet redonne au Vigen un centre-bourg vivant, attractif et fidèle à l'esprit de notre commune. »

Une inauguration officielle sera organisée dans quelques semaines pour célébrer cette belle réussite collective.

Rédaction : Jean-Luc Bonnet





Un avenir tourné vers la santé

L'ancienne salle des fêtes du Puy Mery, restée inutilisée depuis plus de 15 ans, va connaître une nouvelle vie. Entièrement rénovée, elle accueillera bientôt un cabinet para-médical moderne, complémentaire du cabinet médical qui compte déjà six médecins généralistes. Une offre de soins exceptionnelle pour une commune de 2 400 habitants.

UN BÂTIMENT INUTILISÉ QUI RETROUVE UNE VOCATION

Longtemps fermée en raison de sa vétusté et de problèmes de sécurité, l'ancienne salle des fêtes va bientôt renaître. Jean-Luc Bonnet, Maire du Vigen, a signé un compromis de vente avec une entreprise locale qui s'engage à rénover totalement le site, à l'intérieur comme à l'extérieur, pour y installer un cabinet para-médical.

« Il était inconcevable de laisser ce bâtiment se dégrader. Nous avons voulu en faire une ressource utile et tournée vers l'avenir », explique le maire.

UNE OFFRE DE SOINS DIVERSIFIÉE

Le futur espace pourrait accueillir plusieurs professions complémentaires : des masseurs-kinésithérapeutes ou d'autres professionnels de santé tels que des infirmiers, ostéopathe, professeurs d'activités physique adaptés, acupuncteurs... pourront s'installer.

« Notre objectif est clair : rapprocher les services de santé et de bien-être des habitants. Les familles, les personnes âgées, mais aussi les jeunes actifs trouveront ici des réponses adaptées. C'est une véritable chance », poursuit le maire.

UNE RÉUSSITE DÉJÀ ACQUISE : LE CABINET MÉDICAL

Ce projet s'inscrit dans la continuité d'une politique active en faveur de la santé. Après avoir tout mis en œuvre pour maintenir le cabinet médical de médecins généralistes, la commune peut aujourd'hui compter sur la présence de six médecins, un chiffre remarquable pour une commune de 2 400 habitants.

« C'est exceptionnel ! Nous avons su préserver cette offre médicale, et désormais nous allons plus loin en élargissant l'accès à d'autres soins. Ce nouveau ca-



binet paramédical complètera parfaitement l'existant », se réjouit le maire.

UN SIGNAL FORT POUR L'AVENIR

Au-delà de l'aspect médical, ce projet permet aussi de valoriser le patrimoine communal : un bâtiment inutilisé devient un lieu vivant, au service de la population.

« Ce bâtiment, autrefois une contrainte, deviendra bientôt un atout. Nous croyons beaucoup à cette complémentarité entre médecins et professions paramédicales. Ensemble, ils permettront une prise en charge globale des habitants », conclut le maire.

Avec cette transformation, c'est bien un avenir tourné vers la santé qui se dessine, au bénéfice de tous les habitants. L'ouverture de ce cabinet est prévue au 1er semestre 2027.

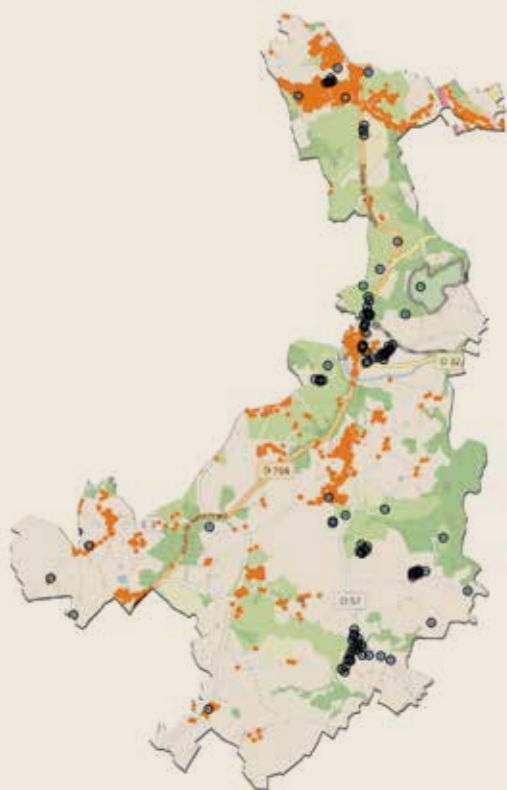
Rédaction : Jean-Luc Bonnet



Point sur la fibre au Vigen

Afin que les habitants puissent bénéficier d'une connexion internet très haut-débit, le déploiement de la fibre au Vigen se poursuit.

Aujourd'hui, sur les 1255 logements que compte notre commune, 1119 sont raccordés.



- Logements raccordés
- Logements Raccordable sur demande

LE VIGEN NATURE... LE VIGEN NATURE...



Des naissances prometteuses au Parc Zoo du Reynou

Cette année plusieurs bébés ont vu le jour au Parc Zoo du Reynou... et certains ont une importance capitale dans la préservation de leur espèce.

LE 30 AVRIL

Huit louveteaux sont nés. Moon Moon et Borka notre jeune couple de loup d'Europe se sent très bien dans son nouvel enclos face aux lodges et nous le prouve encore cette année ; en 2023 ils donnaient naissance à 5 louveteaux et cette année 8 bébés qui rejoignent la meute. C'est un signe d'espoir pour la préservation de l'espèce.

LE 25 MAI

Une petite femelle cerf de Duvaucel est née dans le cadre d'un EEP (European Endangered species Pro-



gramme). Espèce vulnérable originaire d'Asie, sa naissance est une belle avancée pour sa conservation.

LE 17 JUIN 2025

Une petite femelle loutre est née. Manipulée pour la première fois à l'âge d'un mois afin d'effectuer son identification, son sexage et un examen de routine, elle se porte à merveille entre ses parents protecteurs.



LE 18 JUIN

Un petit suricate a vu le jour. Entouré de toute la solidarité de son groupe,





CONFÉRENCE

Nouvelle conférence histoire et culture proposée aux habitants de la commune

Après le succès de la conférence organisée le 23 mai sur le thème de la résistance dans un village Limousin lors de la seconde guerre mondiale, un nouvel intervenant a proposé une soirée culturelle sur l'histoire de notre région.

Mr Philippe PASTEAU, Docteur en histoire et délégué militaire départemental, animera une conférence consacrée à « La Haute-Vienne dans la Grande guerre » le vendredi 13 février 2026 à 18h, salle polyvalente, place de la Briance.

Participation gratuite mais réservation souhaitable par téléphone au 05 55 00 51 17 avant le 6 février 2026. N'oubliez pas de vous inscrire !

Un moment de convivialité clôturera cette rencontre.

Rédaction : Patrick Delord

il pesait déjà 200g à 1 mois et ne cesse de grandir pour découvrir son nouveau bâtiment entièrement refait au printemps dernier.

LE 21 JUIN

Deux petits mâles pandas roux ont pointé le bout de leur nez. Eux aus-



CES NAISSANCES TÉMOIGNENT DE L'ENGAGEMENT QUOTIDIEN DES ÉQUIPES POUR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL ET LA CONSERVATION DES ESPÈCES MENACÉES. LES ZOOS ONT AUJOURD'HUI UN RÔLE ESSENTIEL DANS LA PRÉSERVATION DES ESPÈCES. C'EST POURQUOI IL EXISTE CES EEP.

si font partis d'un EEP (Programme d'Élevage Européen) car le panda roux originaire des forêts de l'Himalaya et du sud-ouest de la Chine fait aussi parti des espèces classées « en danger » d'extinction par l'IUCN.

LES 21 ET 25 JUIN

Deux bébés Harfang des neiges sont venus compléter cette belle série de naissances. Également issus d'un programme EEP.

Rédaction : Marie-Ange Soret



C'EST QUOI UN EEP ET À QUOI ÇA SERT ?

A Saint-Yrieix, j'ai obtenu un BTS production. Les programmes européens d'élevage et de conservation d'espèces menacées sont apparus en 1985. Ils ont pour but d'encourager, de surveiller et de donner des conseils pour favoriser l'élevage d'une espèce menacée (ou dite espèce en péril) en lui conservant ses caractéristiques naturelles, avec pour finalité une éventuelle réintroduction dans la nature ou un renforcement de la population sauvage par l'adjonction de spécimens élevés en parcs zoologiques.

Un EEP suit tous les animaux présents d'une espèce dans les zoos européens, et pour ce faire, un coordinateur d'espèce (quelqu'un, avec un intérêt tout particulier et la connaissance de l'espèce concernée, qui travaille dans un zoo ou un aquarium de l'EAZA) est chargé de recenser tous les individus et de créer un registre contenant l'arbre généalogique de chaque animal, ainsi que toute information complémentaire nécessaire à la gestion et à la reproduction de l'espèce. Le coordinateur procède également à des analyses génétiques et démographiques ; il produit un plan pour la gestion future de l'espèce.

Des recommandations sont émises chaque année par lesquelles des animaux devront se reproduire et d'autres ne le pourront pas, des individus devront être transférés d'un zoo à un autre en prêts d'élevage, par exemple. Afin d'éviter les problèmes de consanguinité, les zoos procèdent à des échanges d'individus, empêchent la reproduction de certains animaux trop consanguins, ou améliorent celle d'une population donnée.

Le Parc du Reynou est fier de participer à ces différents programmes et a également contribué l'année dernière à la préservation de deux autres espèces menacées que sont l'Onagre et le Cerf du Prince Alfred.

En visitant les zoos, vous participez vous aussi et contribuez à la pérennité des programmes d'élevage conservatoire des espèces menacées !

Journée de Conservation de la Biodiversité au Reynou



Le 11 octobre dernier, l'association l'ARCHE du Reynou a organisé sur l'esplanade du Château sa première journée Conservation de la Biodiversité.

Lors de cet évènement qui s'est déroulé sous un magnifique soleil, petits et grands ont pu en apprendre plus sur la nature qui les entoure et le rôle des associations locales.

En effet, plusieurs bénévoles d'associations locales étaient présents et ont pu tout au long de la journée rencontrer des familles, des promeneurs en balade et leur expliquer leurs rôles et leurs missions :

SOS Faune Sauvage dont la mission principale est d'accueillir et de soigner les animaux blessés dans son centre, créé depuis 2004, mais qui travaille également sur la sensibilisation des publics à la protection de l'environnement.

Elephant Haven, implanté dans le limousin, qui accueille dans son sanctuaire des éléphants à la retraite pour leur assurer une fin de vie paisible et sereine dans un cadre verdoyant et adapté à leurs besoins.

OFB (Office Français de la Biodiversité) qui est un établissement public consacré à la protection de la biodiversité et à la préservation des espèces, agit sur le terrain pour préserver la faune et la flore, les espèces, leurs habitats mais aussi pour sensibiliser le public et faire respecter les réglementations liées à l'environnement.

Tonga Terre d'accueil qui est une structure d'accueil temporaire pour des animaux sauvages saisis par les autorités pour absence d'autorisa-

tion de détention, mauvaises conditions de détention ou mauvais traitements. Les membres de l'association soignent, sociabilisent et cherchent des placements pour ces animaux qui sont souvent mal en point.

Et l'ARCHE du Reynou qui organise et participe tout au long de l'année à des évènements, des stands, des manifestations qui lui permettent de sensibiliser le public à travers des jeux et des panneaux pédagogiques et de collecter des fonds qui seront ensuite reversés à des associations internationales de protection des espèces sauvages.

Cette journée fut une réussite et cela n'aurait pu être possible sans la mobilisation des membres et des bénévoles de ces associations, mais également grâce au soutien des communes locales du Vigen et de Boisseuil qui ont prêté matériels et barnums et ont relayé la communication de cet évènement auprès des écoles et sur leurs panneaux d'information.

Merci à tous et merci aussi aux visiteurs qui sont venus nombreux pour comprendre, apprendre et se



détendre au milieu de ce cadre verdoyant, à la rencontre de ces passionnés qui œuvrent au quotidien pour la préservation de la faune et la flore.

Rédaction : Marie-Ange Soret





Un cabinet d'ostéopathie au Vigen

À 25 ans, Lisa-Marie Leybros a ouvert son cabinet d'ostéopathie au Vigen le 15 juillet 2025. Son diplôme d'ostéopathe a été délivré par une école agréée par le ministère de la Santé.

LE VIGEN, SA VILLE DE CŒUR

Elle est ravie d'avoir pu s'installer au Vigen, sa commune « de cœur », où réside une grande partie de sa famille !

→ Elle s'intéresse à tous les profils : les jeunes, les moins jeunes, les sportifs, les femmes enceintes, les enfants...

→ La consultation est d'une durée de 45 minutes, durant lesquelles on procède à une anamnèse puis à la prise en charge du patient.

→ Le but est de recueillir un maximum d'informations utiles sur le patient, afin de pouvoir répondre au motif de sa consultation.

→ La plupart du temps, la consultation est prise en charge par les mutuelles.

N'HÉSITEZ PAS À POUSSER LA PORTE DE CE PETIT CABINET À L'AMBIANCE CHALEUREUSE !

Il est situé 6 avenue Frédéric Le Play, au Vigen.

Prendre rendez-vous :

- sur « Doctolib »
- ou par téléphone et SMS au 06 07 89 91 61

Rédaction : Christine Hervy



VIE ASSOCIATIVE

Méli Mélo de la Briance : Des rencontres exceptionnelles entre lecture, culture et traditions !

L'association Graines de culture de la Briance vous a donné rendez-vous le 28 septembre dernier pour l'édition 2025 de Méli Mélo de la Briance, une journée dédiée aux plaisirs de la lecture et aux échanges culturels.

Cette année encore, une quarantaine d'auteurs étaient présents pour partager leurs ouvrages et dialoguer avec le public. Romans, essais, littérature jeunesse, bandes dessinées : un véritable choix littéraire vous a été proposé !

Focus 2025 : la race Limousine à l'honneur

Une superbe exposition de photos issue de l'ouvrage « La Limousine » signé Fabrice Varieras a rencontré un franc succès. L'auteur était présent pour échanger autour de son travail et révéler les secrets de ce patrimoine limousin emblématique.

À ses côtés, Régine Rossi Lagorce, chroniqueuse culinaire et auteure reconnue, a proposé une rencontre gourmande autour des traditions gastronomiques du Limousin. Anecdotes savoureuses et conseils culinaires autour de la viande limousine au menu !

Pour compléter cette journée festive, petits et grands ont pu s'amuser avec des jeux en bois traditionnels.

Méli Mélo de la Briance, c'est bien plus qu'un salon du livre : c'est une immersion dans la culture, le terroir et la convivialité !

GRAINES DE CULTURE DE LA BRIANCE

06 35 26 48 88

grainesdeculturebriance@gmail.com



ENTRETIEN

Christian Lainé

Rester soi-même et aimer les autres

Christian Lainé parle des autres comme il écrit : avec tendresse, précision et sincérité. Arrivé il y a quarante ans en Limousin pour réaliser un rêve d'enfant, il y a trouvé au Vigen une terre d'adoption et un sens à sa vie. Dans cet entretien, il raconte avec passion son attachement profond au Limousin, à son histoire et aux gens qui y vivent. Il revient sur son histoire, ses passions, et cette quête essentielle : rester soi-même et aimer les autres.

NATHALIE BUISSON : CHRISTIAN, PEUX-TU TE PRÉSENTER EN QUELQUES MOTS ?

Christian Lainé : J'ai 64 ans et je vis au Vigen, à Chabiran, depuis le 26 février 1989. Ce n'est pas un hasard si je suis en Haute-Vienne, c'est vraiment un choix assumé. J'ai complètement changé de vie en 1985 pour réaliser un rêve d'enfant : venir vivre en Limousin. J'étais très heureux en Picardie, j'avais mes amis, mon travail, ma petite copine. Et puis un jour, j'ai dit : « Il faut que je réalise mon rêve, sinon je serai tout le temps frustré, il faut que j'aille vivre en Limousin ». Et avec tout ce que ça supposait de sacrifice, je l'ai fait. C'était exactement il y a 40 ans, le 30 septembre 1985.

NB : MAIS POURQUOI LE LIMOUSIN ?

CL : Parce que tout petit déjà, je venais voire ma mémé qui habitait en Corrèze. Le Limousin, c'est une région incroyable, qui a toujours eu des valeurs très fortes. En Limousin, il y a cette humilité, cette simplicité, cette modestie qui permet aux gens de s'approcher de la perfection. Ils sont très modestes, ils sont très courageux, ils sont très impliqués, un peu têtus même, et ils travaillent beaucoup. Ils ont l'obstination de faire bien les choses. Et puis il y a cette notion : ils font tout « pour se faire honneur », comme on disait autrefois. Ça me touche beaucoup.

NB : QU'EST-CE QUI TE PLAÎT ICI AU VIGEN ?

CL : Ce bourg tout en longueur a une densité, une histoire, une richesse immense.

J'ai commencé à m'intéresser à son histoire : la révolution industrielle, toutes ces familles qui sont venues s'y installer et qui ont construit des châteaux, les Leplay, les Couturier, les Vandermarcq etc. On a une unité au Vigen. Il n'y a pas de bagarre, il y a des débats d'idées, il y a des discussions de bistrot, mais tout le monde se respecte. C'est une espèce de melting-pot entre plein de sensibilités. Il y a des jeunes, il y a des seniors, il y a un côté rural, il y a un côté citadin. On est les deux.

Et puis il y a cette vie associative incroyable. Les aînés, ils ont la pêche !

Il y a aussi les circuits courts. On a une richesse avec des gens qui sont brillants, courageux. Certains ont créé des entreprises avec du maraîchage, d'autres avec du pain, de l'élevage, avec du fromage de brebis. Ils ont essayé de trouver un sens à leur existence. Ils ne sont pas loin de la ville, ils peuvent produire, mais ils ont aussi la possibilité de vendre ici, au Vigen. J'ai écrit beaucoup de sujets sur eux, dans le populaire du centre, car pour moi c'est l'avenir ! Produire ce qu'on vend et vendre ce qu'on produit en local, c'est génial !

NB : QUEL EST TON PARCOURS PROFESSIONNEL ?

CL : Au départ, j'ai fait des études d'allemand et j'ai commencé dans l'enseignement. Puis j'ai été embauché comme commercial chez Renault pour vendre des voitures. Je me suis vraiment impliqué et j'ai réussi à rester moi-même et à travailler proprement dans ce métier, c'est une grande fierté.

En 2012, j'ai mis un grand coup de pied dans ma vie encore une fois. C'était la course aux objectifs et la pression psychologique exercée sur les gens. J'ai alors décidé de prendre un congé sabbatique pour bien réfléchir à ce que je voulais faire.

J'ai trouvé un poste de correspondant de presse au Populaire du Centre qui



m'a permis d'avoir une activité intellectuelle. Et j'ai commencé à écrire.

J'avais également le projet de créer une entreprise de tourisme, axée sur la clientèle anglaise, avec hébergement, restauration et visite de sites historiques. Mais malheureusement cela n'a pas abouti.

Et puis pour un article, j'ai rencontré Patrick Gros qui venait de prendre le garage au Vigen. Il m'a proposé de venir travailler avec lui, et de m'occuper du service des véhicules d'occasion.

C'est ce travail qui m'a permis de bien connaître ma commune. J'habitais au Vigen, j'y travaillais et j'allais voir les gens chez eux.

NV : Y A-T-IL, SELON TOI, UN LIEN ENTRE TES DEUX MÉTIERS ?

CL : Oui : la proximité avec les gens. Ma devise c'est : « Faire de nos différences une richesse plutôt qu'une source de conflit ». Même si je ne suis pas forcément d'accord avec toi, je me battrais pour que tu puisses t'exprimer. Parce que le débat d'idées, c'est important. Avec nos différences, parfois nos petits défauts aussi, mais c'est essentiel d'avoir ce rapport aux gens. Il faut aimer les gens. Quand je faisais du commerce, j'avais le même état d'esprit. J'allais vers les gens pour vendre, mais c'était une relation que j'établissais avec eux. Quand tu travailles pour la presse, tu n'as rien à vendre, mais tu as la même mission que dans la vente : il faut entrer dans la bulle de l'autre pour comprendre, avec beaucoup de respect et de pudeur, comment il fonctionne et pourquoi il fonctionne comme ça.

NB : QUAND AS-TU COMMENCÉ À TE DIRE : "JE VAIS ÉCRIRE DES ROMANS" ?

CL : J'ai toujours su que j'écrirais, probablement à la retraite. La lecture, déjà, était essentielle pour moi. Ça nourrissait mon esprit. Je l'ai ressenti en lisant « Au plaisir de Dieu » de Jean d'Ormesson, puis quelques années plus tard, en 1979 quand j'ai lu « Des grives aux loup » de Claude Michelet. J'ai pensé : « Je veux écrire comme lui, je veux restituer des bruissements de feuilles, les chants d'oiseaux, les parfums de la terre ». Mais je pensais que je n'avais ni la maturité, ni le temps, et encore moins le mode d'emploi. Et en 2005, tout a basculé. Je reçois une lettre d'une notaire de Gamaches, dans la Somme. À son étude, elle me montre une photo d'une religieuse... qui était ma grand-mère. Mon père n'avait jamais su qui était sa mère. Ce jour-là, j'ai pris un gros pavé sur la tête. Quand je suis revenu au Vigen, j'avais l'impression que les cartes de mon histoire avaient été changées, ce que je savais sur ma famille s'effondrait d'un seul coup.

Alors, j'ai décidé de coucher ça sur le papier, pour l'accepter. Et j'ai écrit mon premier livre « Les pieds en Picardie, la tête en Limousin ». Au départ ce n'était qu'un récit thérapeutique et personnel, mais ma femme et mes enfants insistaient pour que je l'envoie à un éditeur. Et puis un ami prêtre l'a lu et l'a comparé à du Pagnol. Ils m'ont convaincu de l'éditer et il est sorti en 2010.

Ensuite en 2012 j'ai écrit « Le Marquis patriote », une fiction qui se déroule au Vigen et qui a eu le Prix de Littérature du Lion's Club en 2014. J'ai enchaîné avec « L'homme libre » en 2015, assez autobiographique.

NB : QUELS SONT LES AUTEURS QUE TU AIMES ?

CL : Gary, Saint-Exupéry, Faulkner, Steinbeck, Hemingway, Zola, Flaubert... J'aime les auteurs du XIXe siècle, ceux qui mettent la lumière sur la condition ouvrière et la misère de leur époque.

NB : TU ES UN PASSIONNÉ D'HISTOIRE. EST-ELLE BIEN TRANSMISE AUX PLUS JEUNES ?

CL : Il y a cette phrase : « Ceux qui ne connaissent pas l'histoire sont condamnés à la revivre ».

Je donne des cours d'histoire à l'Ecole Innovante de Nouvelle-Aquitaine. Les enfants sont en cours moyen, donc normalement il n'y a pas de programme d'histoire. Mais ils sont demandeurs ! Je leur parle d'Aliénor d'Aquitaine, des Plantagenêt et de la guerre de 100 ans en Limousin et je m'aperçois que ça les passionne !

Je pense que si on parlait davantage d'histoire, on s'y intéressait plus, ça permettrait une cohésion, une unité. Au niveau national, on a une histoire commune, ça resserre les liens, on a une langue commune aussi depuis le XVIe siècle et c'est important.

L'histoire, ça nous apporte beaucoup. Cette idée de cohésion, d'appartenance, ça nous renvoie à nos valeurs républicaines. Et ça nous permet aussi d'accueillir ceux qui arrivent d'autres pays qui ont moins de chance que nous, en leur disant : voilà nos valeurs — liberté, égalité, fraternité — et j'ajoute la laïcité, qui est essentielle pour moi.

NB : ET TON INTÉRÊT POUR LA SECONDE GUERRE MONDIALE ?

CL : Cette période me fascine parce que c'est une période qui a été révélatrice de la vraie nature des gens. Par exemple Georges Guingouin, un petit instituteur de campagne qui va se révéler à lui-même et aux autres et devenir un grand chef de résistance. Et en même temps, des gens qu'on croyait être des gens biens, vont devenir des traîtres, des fourbes, des lâches. Et puis ces jeunes de 20 ans qui acceptaient de mourir pour des idées... c'est d'une puissance absolue.

NB : TU CONNAIS TRÈS BIEN ÉGALEMENT L'HISTOIRE DU LIMOUSIN ?

CL : Déjà au premier siècle, les Romains avaient baptisé les habitants les Lemovices, littéralement, "Ceux qui vainquent avec l'orme", car ils n'arrivaient pas à les soumettre.

NB : DONC ON EST LES IRRÉDUCTIBLES ?

CL : Exactement, le village d'Astérix ! Il s'est passé des choses absolument incroyables depuis 2000 ans en Limousin ! On détient un héritage culturel, spirituel et artistique immense. On pourrait parler de l'abbaye de Grandmont qui a rayonné dans tout l'occident médiéval, des émaux champevés qui ornent depuis 2000 ans les châsses des saints Limousins et de toute la chrétienté. Sans oublier la porcelaine, magnifiée au musée Adrien Dubouché et celui des Beaux-arts à Limoges. Enfin, l'architecture ! Ici au Vigen, nous avons l'église romane Saint-Mathurin avec son docher mur. C'est pur, c'est beau, c'est magnifique.

NB : AS-TU ENCORE DES RÊVES, DES PROJETS QUE TU AIMERAI REALISER ?

CL : Oui. J'aimerais créer, via une association, des jardins partagés. On proposerait à des gens de tous âges de faire du jardin ensemble, préparer les semis,

les planter. Les récoltes seraient partagées entre les bénévoles et aussi peut-être avec des associations caritatives. Il y aurait ainsi une transmission entre différentes générations. Et puis produire à manger, pour soi et pour les autres, c'est ce qu'il y a de plus noble.

L'autre projet serait de me plonger dans les archives locales et d'écrire l'histoire du Vigen avec l'aide d'une amie. On sait que la Vigen a toujours été un lieu de passage et de commerce depuis que Théau, esclave anglo-saxon affranchi par Saint-Eloi y a installé son oratoire au VIIe siècle.

NB : QUELLE CONCLUSION DONNERAIS-TU À NOTRE ENTRETIEN ?

CL : A 50 ans, j'ai décidé de quitter le « bal masqué ». J'ai changé de vie et je suis venu travailler là, au Vigen. Pour enfin être moi-même, plus besoin de me déguiser, d'avoir le rôle social qu'on m'imposait.

La plus belle chose que je puisse faire pour moi-même, c'est aimer les autres. Parce que finalement c'est ça le plus important. Aimer sa famille, aimer ses amis, aimer ses voisins, sans tricher, ni avec soi-même, ni avec eux.

Je souhaite à tout le monde d'arriver à la retraite en bon état de marche. Et puis de bien se retirer du « bal masqué », de redevenir soi-même et d'aller à l'essentiel. Je crois qu'il faut rester acteur de sa vie, mais aussi de celle des autres, et qu'il faut s'émerveiller de tout ce qui mérite de l'être.

Propos recueillis par Nathalie Buisson

BIBLIOGRAPHIE :

- Les pieds en Picardie, la tête en Limousin - 2010
- Le Marquis patriote. Limousin, terre de résistance - 2012
- Lauréat du Prix «Lions» 2014 District Centre-Ouest.
- Participation au recueil de nouvelles policières 7 Cercle noir - 2015
- L'homme libre - Sur les traces d'auteurs limousins - 2015
- Prix Panazô en 2016
- Participation au recueil de nouvelles policières 7 Cercle noir Opus 2 - 2017
- Je démarre mon potager bio - 2018
- Participation à l'écriture de « Des sentiments comme les autres » avec l'Adapei de Malemort - 2018
- Source - 2019
- Grabuge à limoges ! - 2025

L'info sur les réseaux : Séance de rattrapage !

Suivez-nous sur Facebook
@levigencommune



Le Vigen communique aussi sur Facebook. Mais parce que vous n'êtes pas tous utilisateurs de ce réseau social ou que vous avez manqué l'info, Vig'Infos vous offre une séance de rattrapage !

01/07/2025

REMISE DU TRADITIONNEL CADEAU AUX ÉLÈVES DE CM2 🎁



Ce matin, Jean-Luc Bonnet, maire de la commune, accompagné de Sylvie Baudou, adjointe aux activités scolaires, s'est rendu à l'école du Vigen pour perpétuer une belle tradition : offrir un cadeau aux élèves de CM2 à l'occasion de la fin de leur cycle en primaire. Ils ont été accueillis par le directeur de l'établissement, Loïc Breilloux.

Dans une ambiance conviviale, le Maire a tenu à féliciter les élèves pour leur travail, leur persévérance et les progrès réalisés tout au long de l'année scolaire : « Ce moment marque la fin de votre aventure à l'école primaire, mais aussi le début d'un nouveau chapitre : l'entrée au collège. Vous allez continuer à grandir, à vous construire, et nous savons que vous saurez relever les défis à venir avec sérieux et enthousiasme. » Il a également salué l'engagement de l'équipe enseignante :

« Je tiens à exprimer ma gratitude à l'ensemble des enseignants de l'école du Vigen. Grâce à leur accompagnement, leur bienveillance et leur professionnalisme, les élèves ont pu avancer sereinement. »

La visite s'est conclue sur des vœux de bonnes vacances adressés à tous, élèves comme enseignants. ☀️

18/07/2025

UNE NOUVELLE STRUCTURE SPORTIVE AU PUY MÉRY ! 🏀



🏀 Elle est là ! Compacte, accessible et moderne, la nouvelle structure sportive en plein air s'installe au Puy Méry pour le plaisir de tous : jeunes, adultes, seniors. Chacun peut venir bouger à son rythme, à tout moment de la journée.

Plusieurs agrès permettent de travailler différentes parties du corps, en douceur ou de manière plus intense, selon les envies et les capacités de chacun. Un panneau explicatif est installé sur place, et chaque module dispose d'un QR code à scanner pour bénéficier de conseils d'utilisation.

👉 Gratuite, en accès libre, cette installation est bien plus qu'un équipement sportif : c'est un nouvel espace de convivialité, de rencontre et de partage autour des valeurs positives du sport.

👉 Se retrouver, bouger ensemble, se motiver mutuellement... Cette structure incarne pleinement l'esprit du vivre-ensemble que nous souhaitons encourager dans notre commune. À vous de jouer ! 🏃‍♂️👥

17/08/2025

HOMMAGE AUX HÉROS DU MAS-DU-PUY 17 AOÛT 1944



Ce matin, nous étions rassemblés au Mas-du-Puy, sur la commune du Vigen, pour honorer la mémoire de neuf jeunes résistants tombés sous les balles ennemies, il y a exactement 81 ans.

Le 17 août 1944, alors que les troupes allemandes tentaient de fuir Limoges, encerclées par les hommes de Georges Guingouin, certains cherchèrent une issue vers le sud, en direction de Saint-Yrieix-la-Perche. Mais au Mas-du-Puy, les attendaient les combattants de la 2408e compagnie des Francs-Tireurs et Partisans. Neuf d'entre eux, âgés de 16 à 31 ans, ont sacrifié leur vie pour la liberté. Une cérémonie commémorative s'est tenue ce matin à 10h00 devant la stèle érigée en leur honneur. Michel Rouzier, président départemental de l'ANACR, a rappelé les faits avec force et conviction, soulignant l'importance du devoir de

mémoire pour les générations futures. Après une minute de silence, « Le Chant des Partisans » a retenti, émouvant toute l'assemblée.

Nous remercions pour leur présence le Sénateur Christian Redon-Sarrazy, la conseillère départementale Annick Morizio, ainsi que les représentants des communes du Vigen et de Solignac, dont Jean-Luc Bonnet, maire du Vigen, entouré de nombreux adjoints et conseillers municipaux, et Alexandre Portheault, maire de Solignac.

🙏 N'oublions jamais leur courage et leur engagement. La liberté a un prix, et ces neuf héros en sont l'incarnation.

04/09/2025

MATINÉES SENIORS 2025 ATELIERS NUMÉRIQUES GRATUITS 📺



Vous souhaitez mieux utiliser Internet et gagner en autonomie ?

Le Département de la Haute-Vienne organise des ateliers gratuits dans votre commune !

📍 Lieu : LE VIGEN – Salle Roger Brissaud, 2 avenue Frédéric Le Play

🕒 Horaires : 9H - 11H30

📅 Programme des 6 matinées seniors (un thème différent à chaque rencontre) :

✅ Lundi 6 octobre : 🖥️ S'équiper pour accéder à internet

✅ Lundi 13 octobre : 📱 Les réseaux sociaux

✅ Lundi 3 novembre : 🛒 Acheter et naviguer sans risque sur internet

✅ Vendredi 14 novembre : 📺 Se distraire, se cultiver, voyager

✅ Vendredi 21 novembre : 📄 Faire ses démarches administratives en ligne



✅ Vendredi 28 novembre : 📞 Communiquer avec ses proches (appels vidéo et messagerie)

👉 Vous pouvez suivre tout le cycle ou choisir les ateliers qui vous intéressent.

👩‍🏫 Encadrés par des professionnels – accessibles à tous, débutants ou plus expérimentés.

📞 Inscription obligatoire :

05 55 14 24 77

+ d'INFOS : <http://bit.ly/3HK8qut>

03/10/2025

ACCUEIL DES NOUVEAUX APPRENTIS DE LA MÉTROPOLE



En tant que Vice-Président de Limoges Métropole, Jean-Luc Bonnet a eu le plaisir d'accueillir les nouveaux apprentis qui rejoignent les équipes de la Métropole.

Ils étaient 5 en 2020... ils sont aujourd'hui 41 !

17/10/2025

🌍👉 AU VIGEN, ON A DU TALENT... 🥰👩‍🎨



Cette semaine, les enfants des écoles du Vigen ont voyagé autour du monde à l'occasion de la Semaine du Goût 🌍🍌🍌🍌

Encadrés par le personnel du restaurant scolaire, ils ont participé à un concours de dessins sur le thème du Tour du monde en cuisine.

Le jury, composé des professeurs et du personnel de la commune, a eu la difficile mission de départager toutes ces magnifiques créations ! 🥰👩‍🎨

👏 Bravo à tous les enfants pour leurs superbes œuvres, et félicitations aux gagnants par catégorie :

🏆 Grande section/ CP: Lison

🏆 CE1 / CE2 : Luce

🏆 CM1 / CM2 : le binôme Nolan et Quentin

Chaque lauréat a reçu un kit de petit cuisinier, et un diplôme remis par Jean-Luc Bonnet, maire du Vigen, qui a salué leur créativité et leur enthousiasme.

Un grand merci aux personnels périscolaires, au chef cuisinier, et à tous nos jeunes artistes pour cette belle Semaine du Goût, placée sous le signe du partage, de la découverte et du plaisir ! 🥰

21/11/2025

ÉGLISE SAINT-MATHURIN



Après plusieurs mois de restauration, la seconde cloche de l'église Saint-Mathurin a enfin retrouvé sa place au clocher. Un beau moment pour notre patrimoine local ! 🛎️👉



État civil

Depuis la parution de juin 2025

MARIAGES

Thomas, Gilles PELLETIER et Mathieu, Alain, Sylvain DUTHIN
le 25 juillet 2025

François TROUVET et Marlène SOUDRAIN
le 23 août 2025

PACS

Maxime, Antoine BERDUCAT et Elise GARY
le 9 septembre 2025

DÉCÈS

Denise ADAM épouse Albert TRICART
le 17 mai 2025

Christian, André BOUTEILLOUX époux de Simone SADARNAC
le 17 juin 2025

Raymond DUDOGNON époux de Lucienne MÉRIGAUD
le 5 juillet 2025

Jean-Marín, Frédéric, Marie THÉZARD
le 17 juillet 2025

Jeanne, Marguerite, Marceline HÉBRAS
le 2 septembre 2025

Christine, Marcelle GONZALVEZ, épouse Nicolas TOUPY
le 09 octobre 2025

Josiane FROUTOUT, veuve Xavier, Edouard, Daniel GOURSAUD
le 21 octobre 2025

NAISSANCES

Maëva, Véronique, Brigitte YHUEL
le 21 mai 2025

Louison, Hortense PRESSIGOUT
le 7 janvier 2025

Paul CHAZELAS
le 24 juillet 2025

Léon FOUILLAUD MARTIN
le 24 juillet 2025

Ava PATRICIO SANTOS FALCAO
le 29 juillet 2025

Elena MOURET
le 30 juillet 2025

Marceau, Sylvain, Jean-Louis, Michel ROCHE
le 20 août 2025



Vos associations pour apprendre et se divertir !

L'engagement de nos associations reste un atout formidable pour notre Commune du Vigen. Ce bulletin est comme d'habitude l'occasion de leur donner une tribune qui vous éclairera de fait sur les manifestations à venir. N'hésitez pas en retour à nous faire part de vos suggestions ou de vos souhaits en la matière.

Les textes ci-après ont été transmis par les associations. Merci à elles pour leur contribution.

AAPPMA VIENNE - BRIANCE

L'année se termine après un été très sec qui a provoqué un étiage très important qui a duré plusieurs semaines, malgré cela il ne semble pas qu'il est eu de mortalité sur notre secteur . Les orages de fin août ont permis une légère remontée des eaux et surtout de rafraîchir la température de l'eau.

Depuis l'ouverture de la pêche à la truite début mars et jusque début juin l'AAPPMA a déversé 500 kgs de truites de Chalucet et jusqu'à Solignac (environ 2500 truites) et la fédération départementale nous a livré 60 kgs pour le parcours loisir (du pont Rompu au pont de Chambon). De quoi satisfaire quelques pêcheurs . Par contre il semble que l'hiver dernier les cormorans nous aient fait beaucoup de dégâts sur les gardons . Les pêcheurs nous l'ont signalé et la pêche d'inventaire réalisée au mois de juillet nous l'a confirmé.

Le 21 août nous avons réalisé notre concours de pêche à Beygeat , sur les étangs du groupement . Malheureusement nous n'avons eu que peu de participants . Malgré tout le

gagnant a remporté le 1er prix grâce à ses 4 kgs de poissons.

Le 30 août nous avons participé au forum des associations avec le simulateur de pêche de la fédération qui amuse toujours petits et grands. Nous avons mis à disposition des documents sur les différents poissons, mais également le rôle important des AAPPMA sur la protection des milieux aquatiques.

En début d'année nous aurons notre assemblée générale ordinaire et en fin d'année une assemblée générale extraordinaire pour renouveler le conseil d'administration. Nous recherchons des bénévoles pour amener des idées nouvelles et dynamiser notre association.

☎ d'info : Michel Pestourie
06 20 25 35 36
michel.pestourie0543@orange.fr

AÏKIDO CLUB VAL DE BRIANCE

Le club d'Aïkido de Solignac/ Le Vigen existe depuis 1998. C'est un club qui est rattaché à l'association Aïkido Harmonie dont l'enseignant est Ikeda Sensei lui-même élève de Saotomé Sensei. Chaque année plusieurs des pratiquants vont améliorer leur pratique lors du stage international du Vigen.



Venez essayer, quel que soit votre âge à partir de neuf ans, le lundi soir

de 19 heures à 20h30 au dojo de la rue Saint Éloi.

☎ d'info : Anne Grimault (Présidente)
frogerie49@gmail.com
05 55 04 13 52 - 06 84 51 79 09

CLUB DE L'AMITIÉ



Fin d'année 2025 et perspectives 2026 pour le Club de l'Amitié

Le Club de l'Amitié du Vigen termine son année 2025 par son spectacle de chansons le dimanche 9 novembre et un déplacement au Cabaret l'Ange bleu le 15 novembre. Son dernier semestre a été riche en événements : visites à Saint Junien et pique-nique au Site Corot ; sortie à Bridiers pour la cinéscénie annuelle ; journée au Festival de Confolens ; séjour dans le Gers du 1er au 5 septembre ; repas « petit salé » le 11 octobre ; participation au Forum des Associations et à Octobre Rose (balades de 9 km et de 4,5 km – animation musicale).

Tout au long de l'année les membres du Club ont pu participer aux ateliers jeux, chant, mémoire et marche. La fréquentation en a été régulière et en progression avec l'arrivée de nouveaux adhérents.



L'Assemblée Générale du Club se tiendra le samedi 17 janvier 2026 et sera suivie d'un repas.

Sont déjà prévus une sortie à Angoulême, une sortie à la Cité des Insectes de Nedde ainsi qu'un séjour dans le Larzac au mois de juin.

Les adhérents peuvent aussi proposer des sorties d'une journée ouvertes à tous qui seront étudiées par le Conseil d'Administration.

☎ d'info : Mairie - 87110 LE VIGEN
clubamitie-levigen@orange.fr
05 55 00 43 56 (ne pas hésiter à laisser un message)

COMITÉ DES FÊTES

● Le samedi 12 juillet, malgré l'annulation du feu d'artifice nous avons maintenu la soirée musicale. La présence de food truck a été appréciée



La pluie n'a pas empêché les fidèles chauffeurs de venir participer à notre rassemblement de voitures anciennes. Les voitures ont été garées sur le stade et le parcours à énigmes a été de nouveau très apprécié cette année. Ambiance chaleureuse malgré une météo frisquette... nous espérons un meilleur temps pour l'année prochaine.



- Comme tous les ans, « le vide ta chambre » a eu lieu le 16 novembre.
- L'année prochaine débutera par le loto prévu le 7 février 2026 puis

suivra notre traditionnelle foire artisanale et vide grenier du 1 mai.

● Nouveauté cette année : nous organisons un inter-village qui aura lieu début juillet. Nous comptons sur vous pour créer des équipes toutes générations pour passer une journée sportive et festive.

A très vite !

☎ d'info : 06 20 35 21 30
levigencomitedesfetes@gmail.com

CRESCENDO



Les auditions du samedi 14 juin 2025 de l'école du SIVOM Solignac-le Vigen ont connu, comme chaque année, un immense succès.

Au cours des deux représentations, les spectateurs ont pu apprécier le travail fourni durant l'année 2024/2025 par l'ensemble des élèves de l'école de musique.

Nous adressons un grand merci aux bénévoles de l'association « Crescendo au Vigen » pour leur aide si précieuse lors des pauses musicales afin que chacun puisse se rafraîchir, combler une petite fringale et dîner (toutes les personnes pouvant se restaurer sur place)



D'ores et déjà, rendez-vous :

- samedi 4 avril 2026 pour notre soirée « Notes Gourmandes ».
- samedi 13 juin 2026 pour les auditions de l'école de musique.

Ces deux manifestations se dérouleront au Centre Culturel Polyvalent du Vigen.

☎ d'info : 05 55 39 07 61
ou 06 03 68 15 62
garaudcorinne@gmail.com

CULTURE ET LOISIRS

Pendant la saison sportive 2024-25 l'EPGV le Vigen Val de Briance (ou Culture et Loisirs Val de Briance) a proposé à ses 162 licenciés six séances hebdomadaires. Les 200 séances ont été assurées par 5 animateurs professionnels.

Les différentes options :

- Gym douce : activité physique accessible à tous, visant à améliorer la souplesse, l'équilibre, la tonicité et le bien-être général sans effort intense
- Gym forme : activité dynamique qui vise à entretenir la condition physique générale à travers des exercices de renforcement musculaire, cardio coordination et mobilité.
- Cardio Fitness : activité rythmée combinant des exercices cardiovasculaires et de renforcement musculaire pour améliorer l'endurance, la coordination et la tonicité
- Zumba : activité dansée avec des chorégraphies faciles, mêlant exercices physique et cardio

Les cours ont repris le 8 septembre. Une nouvelle activité est désormais proposée : le Pound. Activité cardio et renforcement musculaire (cuisses,



bras et abdos) rythmée par des baguettes.

→ Les horaires :

- Gym douce : lundi à 14h30 et/ou jeudi à 11h15
- Gym forme : mardi à 18h30 et/ou jeudi à 19h15
- Cardio Fitness : mardi à 19h45
- Zumba : mercredi à 19h45
- Pound : lundi à 19h45

Quelque soit l'option choisie deux séances d'essai sont proposées tout au long de la saison.

Afin d'ouvrir nos séances à des non licenciés nous organisons des manifestations festives. Participations aux marchés de producteurs à Solignac. Le 31 octobre une Zumba party déguisée. Un spectacle multi activités est en cours d'élaboration pour la Fête de la musique du 21 juin 2026.

Enfin nous participons à des manifestations caritatives tel que Octobre Rose et le Téléthon.

Le 6 décembre 2025, pour le Téléthon, nous organisons un sorte de marathon : 10 heures de sport pour tous avec le soutien de la FFEPCV. Au programme plusieurs activités de gym, Zumba, Pound, Cardio Fitness mais aussi Body Zen, Zumba Kid, Yoga. Début du marathon à 10h fin à 20h. Accueil à 9h30. La participation (financière) des pratiquants sera reversée à l'AFM Téléthon.

☎ d'info :

pascale.tuyeras@wanadoo.fr
christelleleybros@sfr.fr

TENNIS CLUB VAL DE BRIANCE



Les couleurs de l'automne arrivent et annoncent le début d'une nouvelle saison tennistique.

- Les cours extérieurs vont être mis en hivernage.
- Une caméra va être installée pour sécuriser les terrains du Vigen.
- Le projet de réfection du terrain de Solignac est toujours en cours.
- Le bilan de fin de saison est en préparation et l'Assemblée Générale va être organisée.

→ Un concert contre le cancer

Depuis 2 ans, le club s'associe à la Chorale La Ballade pour organiser un évènement dans le cadre d'Octobre rose.

Malgré les vacances, vous avez été nombreux à participer et grâce à vous, un don de 700€ a été fait à la ligue contre le cancer du sein.

En résumé, le club continue de s'épanouir avec le concours de chacun de ses membres.

N'hésitez pas à nous rejoindre !

Notre panel d'activités est large, pour tout niveau et dans la bonne humeur : loisir, compétition, cours,

Merci à tous de votre investissement !

☎ d'info :

tcvaldebriance@gmail.com
06 46 31 69 67

GRAINES DE CULTURE

Concours de poésie

Les classes de C.P., (Madame LAVERGNE) et de C.E. 1 (Madame MAROUX) de l'école La Fontaine, ont participé à un concours de poésies, organisé par l'association Graines de Culture de la Briance.

Le thème du concours, choisi par les enseignantes, était « La mer ».

Les poèmes, illustrés par de magnifiques dessins, ont été rédigés principalement en binôme. Les membres du jury (issus des bénévoles de l'association) ont eu du mal à les sélectionner nos petits poètes ne manquant pas d'imagination.

La remise des prix a eu lieu le mardi 3 juillet, sous le préau de l'école, en présence de M. le Maire et de Mme Sylvie Baudou, conseillère municipale adjointe et des membres du jury.

De beaux livres ont été offerts aux trois premiers de chaque niveau. Un livre réalisé par Madame Florence Kolski a été remis à chaque participant



→ Résultats CP :

- 1er Prix : Jules- Nina- Esteban
- 2ème Prix : Gaspard – Vadim
- 3ème Prix : Ameeran – Clarisse

→ Résultats C.E. 1 :

- 1er Prix : Emma Sarah – Gabriel
- 2ème Prix : Méline – Heloise
- 3ème Prix : Julie – Julia

La journée s'est terminée par un goûter offert par l'association.

Méli-Mélo de la Briance, c'était une belle fête !

La 14^e édition du Méli-Mélo de la Briance, organisée par l'Association Graines de Culture de la Briance, s'est déroulée le dimanche 28 septembre au Vigen. Cette année, notre salon était plus particulièrement dédié à nos belles limousines, thème de notre exposition avec des superbes photos présentées par l'auteur Fabrice Varieras.

Un public, particulièrement nombreux, s'est déplacé à la rencontre de nos auteurs.

● 40 auteurs présents, dont 17 nouveaux et 6 auteurs ou éditeurs pour enfants.

● La traditionnelle dictée d'autrefois a été animée par Marcel, notre professeur désormais titulaire, devant une assistance studieuse (nombreux furent ceux et celles qui attendaient ce moment afin de tester leurs connaissances).

● Vers 17h00, la vache limousine étant à l'honneur, un auditoire nombreux a assisté à un moment d'échanges avec Fabrice Varieras qui a présenté son livre, avec à ses côtés

Régine Rossi Lagorce, chroniqueuse culinaire et auteur d'ouvrages dédiés à la gastronomie Limousine. Tous les deux ont su captiver leur public, Fabrice, en expliquant l'évolution de la limousine à travers les siècles et Régine qui a partagé ses secrets et anecdotes autour de la vache limousine.

- Le Prix de la Briance, dont la Présidence du jury était assurée par Madame Jeanne LEYBROS, a été décerné à Laurent Delmont, pour son livre « Un long serpent noir dans le désert blanc ». Le diplôme lui a été remis par Madame Annick Morizio, conseillère départementale, et le magnifique trophée, remis par l'artiste Jérôme RAPPO. Laurent, surpris, a reçu son prix avec beaucoup de modestie.

L'association remercie les municipalités du Vigen, de Solignac, pour leur aide précieuse, Olivier Roulière pour le prêt de fleurs, René et Daniel pour le prêt et l'animation



du stand de jouets en bois, ainsi que toutes les personnes qui ont aidé les bénévoles afin que cette journée soit d'une parfaite réussite.

☎ d'info : 06 35 26 48 88
grainesdeculturebriance@gmail.com

USSV - UNION SPORTIVE SOLIGNAC-LE VIGEN

Un nouveau souffle pour une nouvelle saison.

En juin dernier, le club de l'USSV a tenu son assemblée générale marquant un tournant important pour la vie du club. Après cinq saisons d'investissement sans relâche, les membres de l'ancien bureau ont passé le relais. Le club tient à leur adresser un immense merci pour leur

engagement, leur disponibilité et leur dévouement qui ont permis de faire grandir l'USSV et de maintenir ses belles valeurs.

→ Aujourd'hui, c'est une nouvelle équipe dirigeante, animée par la même passion, qui prend place :

- Président : Olivier Leybros
- Vice-Président : Yoann Dupuy
- Secrétaire générale : Virginie Bertiaux

- Trésorier : Johan Lavergne
- Trésorier adjoint : Yoann Dupuy
- Responsable senior : Aurélien Chabaudie

- Responsable école de football : Sylvain Debord

- Responsable sponsoring : Christian Ménard

- Responsable communication : Clément Catalifaud

- Membre du bureau : Killian Dupuy

Leurs missions : faire vivre le club au quotidien, accompagner nos licenciés, renforcer les liens avec nos partenaires / collectivités et porter haut les couleurs de l'USSV autour de trois valeurs essentielles : passion, esprit d'équipe et convivialité.

→ Côté sportif, à la tête de l'équipe première seniors, l'arrivée de Jean Philippe COURTILOUX et de son adjoint Gerald LACHATRE qui auront fort à faire dans leur poule relevée de deuxième division district. L'équipe réserve évoluant en 4ème division sera encadrée par Nicolas OGUÉ et son adjoint Valentin PREZINAT. Les matchs des seniors se déroulent le samedi soir, venez nombreux encourager nos joueurs ! Chaque spectateur est le bienvenu.

→ L'école de foot : la relève est là ! L'USSV accueille pour cette année près de 40 enfants, répartis en 4 catégories :

- U6-U7 : enfants nés en 2019 et 2020
- U8-U9 : enfants nés en 2017 et 2018
- U10-U11 : enfants nés en 2015 et 2016
- U12-U13 : enfants nés en 2013 et 2014

Les jours et horaires des entraînements sont disponibles sur la page Facebook du club. Tout enfant souhaitant découvrir



le football peut venir faire un essai dans une ambiance conviviale et familiale.

Nous rappelons que la vie du club repose aussi sur l'engagement de bénévoles. Que ce soit pour un coup de main ponctuel lors des manifestations ou pour un investissement plus régulier, toute aide est la bienvenue ! L'USSV, c'est plus qu'un club : c'est une grande famille qui continue d'écrire son histoire grâce à l'énergie de tous. Amitiés sportives.

☎ d'info : 06 83 50 32 42
ussv87@gmail.com



LA VOIX DE LA ROUTE 704

→ Le concours photo a remporté un vif succès :

- Le thème choisi « Un territoire remarquable et fragile à protéger » a inspiré nombre de photographes. Le



Les visiteurs découvrent l'exposition

Jury a sélectionné plus d'une quarantaine de photos, dont il a souligné la qualité et l'originalité. Ces photos mettent aussi bien en valeur la beauté de nos paysages, que la faune, la flore et notre patrimoine, des trésors de notre environnement que les photographes ont révélés et sublimes.

- Le public s'est passionné :

Habitants du Vigen et de Solignac et visiteurs de passage, tous ont été séduits par l'exposition photos, qui se tenait les 11 et 12 octobre 2025 au Vigen. Chacun a pu voter pour sa photo préférée, afin de désigner le Prix du Public.

→ Les gagnants du concours :

- Pascale Savary, du Vigen, a remporté le Prix du Jury pour sa magnifique photo « Pic épeiche »

- L'Ecole innovante de Nouvelle-Aquitaine, du Vigen, a reçu le Prix Jeunesse pour la photo très lumineuse de sa classe des 3- 7 ans intitulée « Marguerite ».



Sophie Chabrol remet le Prix Jeunesse à l'E.I.N.A.

- Muriel Gosse, de Solignac, a obtenu le Prix du public pour sa photo sensible et poétique « La brume sur la Briançe ».

Un partage autour de l'élan vital de notre territoire :

chaque photo a été une belle rencontre. Un immense merci à tou.te.s les participant.e.s.

→ L'action continue :

En parallèle, l'association poursuit son action auprès des tribunaux pour obtenir un aménagement de la RD 704 qui apporte une vraie sécurité, à un coût raisonnable, tout en respectant l'environnement.

✚ d'info : <https://route704.fr>

Mardi 18 novembre

LES JEUNESSES MUSICALES DE FRANCE AU VIGEN

La délégation des Jeunesses Musicales de France du Vigen a eu le plaisir d'accueillir les artistes LACHENAL Camille et MC DONNELL Simon qui nous ont présenté leur spectacle « La Réveilleuse ».

Qui étaient les spectateurs ? Une foule de joyeux bambins de l'école La Fontaine du Vigen, de la Grande section de maternelle aux CM2.

Camille et Simon nous enchantent avec la réveilleuse (cousine du marchand de sable). « Chaque matin, elle vient discrètement ouvrir nos yeux et nous tirer du sommeil, elle sort tout droit de l'imagination de ces deux artistes. Camille et Simon nous transportent dans leur imaginaire, avec des chansons folk originales et libres, écrites à quatre mains et chantées à deux voix, accompagnées de différents instruments de musique ».

Les enfants, ont apprécié et complètement adhéré à ce spectacle plein de poésie. A la fin de la séance, il y a eu échanges avec les artistes et les enfants sont repartis contents avec de la musique plein la tête. Merci aux enseignants de l'école La Fontaine d'avoir répondu à notre invitation, merci à la commune du Vigen pour le prêt de la salle et merci aux artistes pour leur belle prestation. Les JMF : Depuis plus de 80 ans, les JM France, association reconnue d'utilité publique, œuvrent pour l'accès à la musique de tous les enfants et jeunes, prioritairement issus de territoires reculés ou défavorisés.

✚ d'info :

Déléguée : Denise TERRACOL
Trésorière : Anita MARQUET
06 48 04 03 22

AGENDA

ÇA BOUGE AU VIGEN !

1^{ER} SEMESTRE 2026

29 JANVIER À 19H
Cérémonie des vœux

7 FÉVRIER ▶ Loto du Comité des Fêtes

20 FÉVRIER ▶ Loto AICA

7 MARS ▶ Soirée COL Accord des mets et vins

4 AVRIL ▶ Soirée Crescendo Notes gourmandes

11 AVRIL ▶ Loto EINA

17 & 19 AVRIL ▶ Charlot tour au Vigen

1^{er} MAI ▶ Vide grenier du Comité des Fêtes

30 MAI ▶ Repas dansant du Lions's Club

13 JUIN ▶ Auditions de l'école de musique

Les dates des manifestations organisées par les associations sont susceptibles d'être modifiées

CHARLOT TOUR AU VIGEN

Un artiste, sosie et acteur dans la peau de Chaplin, des acolytes de Chaplin, un technicien organisateur et vendeur de pop-corn des années 20 et une organisatrice garante du spectacle en tenue d'époque. La proposition d'un spectacle immersif à la grande époque de Charlie Chaplin.

2h de spectacle, des sketches muets et un show participatif. Le spectateur peut devenir acteur du spectacle. C'est un moment de partage familial drôle et touchant.

Ouvert à tous, il est adapté à tout public. A l'entracte une pause rafraîchissement avec vente de pop-corn. Un dress code est proposé... qui veut rencontrer Chaplin en Chaplin ? Un chapeau, une canne, une moustache, tout est possible. En clôture de soirée, une séance photo est prévue avec le sosie de Charlot.

En partenariat avec l'APE les Galoupiots et avec le soutien de la commune du Vigen. Horaires prévisionnels du spectacle : 20h-23h. Salle polyvalente du Vigen le vendredi 17 avril et dimanche 19 avril 2026.

Tarifs : Adultes 15€ / Moins de 12 ans 8€
Réservations : Evento87 - 06 14 48 93 47

SURPRISE ! Charlot pourrait bien faire une apparition dans la commune avant le spectacle.



30 AOÛT 2025

Forum des associations 2025



Stop à la violence... J'ai besoin d'aide !

Quelle que soit la violence subie, qu'elle soit ancienne ou récente, ses conséquences pour vous sont importantes. Propres à chaque victime elles sont variables dans le temps et justifient de ne pas rester seule. Vous pouvez en parler à une personne en qui vous avez confiance, à un professionnel de santé, à une assistante sociale ou une association spécialisée dans la lutte contre les violences faites aux femmes qui pourra vous écouter et vous conseiller.

A QUI M'ADRESSER ?

- Les numéros d'urgence
 - **17** : La police et la gendarmerie
 - **114** : En remplacement du 15, 17 et 18 pour les personnes sourdes, malentendantes, aphasiques, dysphasiques
 - **112** : Les services d'urgence européen

- **15** : Les urgences médicales (SAMU)
- **18** : Les pompiers

Ces numéros d'urgence sont gratuits et peuvent être composés à partir d'un téléphone fixe ou portable, même bloqué ou sans crédit.

→ Le numéro d'écoute, d'information et d'orientation

3919 Violences Femmes Info

C'est un numéro d'écoute national destiné :

- aux femmes victimes de violences
- à leur entourage
- aux professionnels concernés

Anonyme et gratuit, il est accessible depuis un poste fixe et un mobile en métropole et dans les DROM.

Ce numéro permet d'assurer une écoute et une information, et, en fonction des demandes, effectue une orientation adaptée vers les dispositifs locaux d'accompagnement et de prise en charge. Le 3919 n'est pas un numéro d'appel d'urgence. En cas d'urgence, appelez les forces de sécurité.

→ La plateforme numérique de signalement des violences et d'accompagnement des victimes

SIGNALER EN LIGNE :

www.service-public.gouv.fr/cmi

Sur cette plateforme de signalement, vous pouvez échanger avec des forces de police ou de gendarmerie formées aux violences sexistes et sexuelles qui peuvent déclencher des interventions. Ce tchat est accessible 24h/24 et 7j/7.

A tout moment, vous pourrez quitter rapidement le tchat et l'historique de discussion pourra être effacé de votre ordinateur, téléphone portable ou tablette.

Vous pouvez aussi utiliser le tchat « échanger avec un gendarme » accessible sur le site de la Gendarmerie nationale

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr



Utilisez ce flahcode pour accéder à la plateforme numérique :
www.service-public.gouv.fr/cmi

RÉNOVATION DE LA ROUTE DE L'ÂGE :

Un projet structurant pour la commune !

Depuis le début du mandat, Jean-Luc Bonnet, maire de la commune, s'est engagé à rénover la route de l'Âge, dont l'état de dégradation préoccupait depuis plusieurs années.

À l'issue de la période de crise sanitaire liée à la Covid-19, le maire a sollicité une rencontre avec le Président de Limoges Métropole afin d'inscrire cette voie dans un projet de rénovation à l'échelle intercommunale. En effet, cette route ne concerne pas uniquement la commune : elle constitue un axe important pour l'ensemble du territoire.

Le Président de Limoges Métropole a présenté ce projet lors d'une confé-



rence des maires. L'ensemble des élus communautaires a approuvé à l'unanimité cette initiative, marquant ainsi une étape décisive dans l'avancement du dossier.

DEPUIS CETTE VALIDATION, PLUSIEURS ÉTUDES ONT ÉTÉ ENGAGÉES

- Sur l'état de la voirie,
- Sur la gestion des eaux pluviales,
- Et sur la faisabilité d'une voie douce (piste cyclable et cheminement piéton sécurisé).

CE QUE PRÉVOIT LE PROJET

- La rénovation complète et la sécurisation de la route de l'Âge,
- La création d'une voie douce sécurisée,
- Et l'enfouissement des réseaux électriques sur les secteurs de la route de l'Âge et de Bon Abri.

Une réunion publique spécifique a été organisée le 2 décembre dernier avec les riverains avec la pré-



sence d'environ 70 personnes en présence du Maire, les responsables de Limoges Métropole et du SEHV (Syndicat d'électricité de la Haute-Vienne). Elle a permis d'informer les habitants sur les détails du projet, les échéances prévues et la planification des travaux.

Il est prévu environ 15 mois de travaux. Une déviation sera mise en place sur la route de la Laforesterie.

Rédaction : Jean-Luc Bonnet

VIG'INFOS PLUS

SUCCÈS DU CONCOURS DE LABOURS AU VIGEN ET HOMMAGE À DANIEL CHATARD

Le concours de labours annuel organisé par l'Union intercommunale des organisations agricoles de Solignac, Condat et Le Vigen s'est tenu ce vendredi 9 août sur la commune du Vigen, au lieu-dit « Boissac ». Dix-neuf participants se sont affrontés dans deux catégories : le labour à plat et le labour en planche. Une après-midi placée sous le signe du savoir-faire agricole, dans une ambiance conviviale et compétitive.

À l'issue des épreuves, élus et représentants du monde agricole se sont réunis pour une cérémonie officielle. Jean-Luc Bonnet, maire du Vigen, a pris la parole avant de laisser place à Jean-Marie Blanchet,

président de l'Union intercommunale, qui a remis la médaille de chevalier du Mérite agricole à Daniel Chatard.

Cet éleveur de vaches limousines et d'ovins, installé depuis 1970, s'est distingué par un engagement de longue date dans la vie agricole locale et nationale. Président de la BOCOVAL de 1992 à 1996, puis de l'ASAD de 1994 à 2000, il est depuis 2010 trésorier des anciens exploitants des cantons de Pierre-Buffière et Limoges. Il occupe également, depuis 2012, le poste de secrétaire départemental, et siège au sein de deux



instances nationales : la FRAE (Fédération Régionale des Anciens Exploitants) et l'ANRAF (Association Nationale des Retraités Agricoles de France).

Dans son discours, le maire a salué « une carrière exemplaire et un engagement remarquable », concluant par cette citation : « Il est démontré par l'expérience des siècles que, dans la condition d'agriculteur, l'homme conserve une âme plus simple, plus pure, plus belle et plus noble. »

La journée s'est terminée autour d'un vin d'honneur, suivi d'un repas convivial à la cantine scolaire.

Le Vigen poursuit son développement dans le futur Programme Local de l'Habitat (PLH)

Le nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH) 2026-2032 de Limoges Métropole dresse un état des lieux complet de la situation du logement dans chaque commune du territoire. Pour Le Vigen, les chiffres confirment une commune attractive et dynamique, où il fait bon vivre.

UNE POPULATION EN CROISSANCE CONSTANTE

Avec 2 280 habitants recensés en 2021, Le Vigen continue de gagner de nouveaux habitants chaque année (+1,3 % en moyenne depuis 2015). Une évolution bien supérieure à celle de l'ensemble de la métropole, où la population est en légère baisse. Cette progression s'explique avant tout par l'arrivée de nouveaux résidents, séduits par le cadre de vie, la proximité de Limoges et la vitalité du tissu communal. Le Vigen reste une commune équilibrée et familiale, avec une population relativement jeune : les plus de 75 ans ne représentent que 6,6 % des habitants.

UN HABITAT MAJORITAIREMENT PAVILLONNAIRE

Le Vigen compte aujourd'hui un peu plus de mille logements, dont près de 9 sur 10 occupés par leurs propriétaires. Le logement individuel reste la norme : toutes les constructions récentes concernent des maisons. La commune présente par ailleurs un très faible taux de vacance (environ 5%), signe d'un marché local en bonne santé.

DES CONSTRUCTIONS RÉGULIÈRES

Entre 2018 et 2023, 44 logements ont été construits, soit environ sept nouveaux logements par an. Le prix médian d'une maison atteint 201 500 €, ce qui traduit une valeur stable et accessible dans le contexte actuel. Côté location, les loyers s'établissent à environ 10 € le mètre carré dans le privé et 5,3 € dans le parc social.

DE NOUVEAUX OBJECTIFS POUR 2026-2032

Le PLH prévoit, pour les six prochaines années, la création de 75 nouveaux logements sur la commune :

- 62 constructions neuves,
- 13 remises sur le marché de logements vacants.

L'objectif est de diversifier l'offre, afin de répondre aux besoins des jeunes ménages, des familles comme des seniors.

Une surface totale de 7,3 hectares est identifiée dans l'enveloppe urbaine, permettant d'envisager de futurs projets résidentiels, tout en respectant les équilibres environnementaux. Ces 7,3 Ha potentiel sont des espaces libres ou non bâtis situés à l'intérieur d'un tissu urbain déjà construit.

UN DÉVELOPPEMENT RAISONNÉ

Fidèle à son identité, Le Vigen entend poursuivre son développement sans renier son cadre de vie. Le futur PLH mise sur un équilibre entre accueil de nouveaux habitants, qualité du logement et préservation des espaces naturels — une orientation pleinement en phase avec les valeurs de notre commune.

Rédaction : Jean-Luc Bonnet

VIG'INFOS PLUS

PRÉCISIONS SUR LES TAXES FONCIÈRES

Plusieurs d'entre vous ont constaté une augmentation du montant de leur taxe foncière cette année. Il est important de vous apporter quelques précisions. La commune n'a pas augmenté ses taux d'imposition comme je m'y suis engagé. Le Conseil municipal a choisi, comme les années précédentes, de maintenir les taux communaux à l'identique, afin de ne pas alourdir la fiscalité locale. C'est un

choix volontaire, guidé par la volonté de préserver le pouvoir d'achat des habitants tout en poursuivant une gestion rigoureuse des finances communales.

Alors pourquoi une hausse malgré tout ?

Cette évolution ne vient pas de la commune mais de l'État qui revalorise chaque année les bases fiscales nationales servant de référence au calcul des impôts locaux. En 2025, cette revalorisation a été fixée à +1,71 % pour toutes les communes de France.

Concrètement, cela signifie que :

- Le taux communal reste inchangé,
- La hausse que vous constatez sur votre avis d'imposition provient uniquement de la revalorisation nationale décidée par l'État. Nous tenions à vous en informer clairement, car la transparence sur la gestion communale est essentielle à nos yeux. Le Conseil municipal et moi-même continuerons à veiller à un équilibre entre qualité des services publics, maîtrise des dépenses et stabilité de la fiscalité locale.

Rédaction : Jean-Luc Bonnet



à votre rencontre !



Les Transports en Commun de Limoges viennent à vous pour + de proximité :

- ✓ **Conseil** en mobilité personnalisé
- ✓ **Renseignement** sur les lignes
- ✓ **Vente** de titres (achat ou recharge)

RDV sur le **marché du Vigen** (Place de la Briance)

Mardi 13 janvier 2026

De **10h à 12h** et de **12h45 à 16h15***

** sous réserve des conditions météorologiques*



En pratique !

AGENCE POSTALE

Le lundi : 13h50-16h15 - Du mardi au vendredi : 9h-12h/13h50-16h15 - Le samedi : 9h-12h **Tél. 05 55 30 80 19**

BIBLIOTHÈQUE LOUISE-MICHEL

Lundi, mardi, vendredi : 15h-18h - Mercredi : 9h-12h/14h-18h - Samedi : 9h-12h30

Tél. 05 55 00 53 73 www.mediathèque.le-vigen.fr

bibliotheque-le-vigen@orange.fr

LOCATION DES SALLES

Grande salle du Centre Culturel Polyvalent

+ cuisine et vaisselle (dans la limite du nombre existant) :

Capacité 200 pers. max.

Pour le week-end (du vendredi après-midi au lundi matin) :

Tarif commune : 400 € / hors commune : 600 €.

Hors week-end suivant disponibilité :

Tarif commune : 200 € / hors commune : 300 €.

Cautions : 1000 € (en cas de dégradations), 500 € (en cas de besoins de nettoyage), 5 €/unité en cas de casse de la vaisselle

Foyer des jeunes :

Capacité : 30 pers. max.

Pour le week-end (du vendredi après-midi au lundi matin) :

Tarif commune : 100 € / hors commune : 200 €.

Hors week-end suivant disponibilité, pour 24h :

Tarif commune : 50 € / hors commune : 100 €.

Hors week-end suivant disponibilité, pour 1/2 journée : 30 €

Caution : 300 € (en cas de dégradations et de besoin de nettoyage)

Salle Roger Brissaud :

Capacité : 30 pers. max.

Tarif pour les associations hors commune et entreprises

1/2 journée : 50 € / journée 100 €

Caution : 500 € (en cas de dégradations et de besoin de nettoyage)

Informations et réservation en mairie

BORNES À VERRE

Leycuras : entrée du lotissement.

Puy Méry : à proximité de l'ancienne école.

Bourg : derrière la salle municipale.

Les Farges : parking en haut du lotissement et délaissé, rue Turgot.

Le Chatenet : route du Chatenet, juste avant le lavoir.

Boissac : à l'embranchement du chemin des Vergnades

BORNES À TEXTILE ET À PILES

Bourg : derrière la salle municipale.

ENCOMBRANTS

La collecte à lieu deux fois par an le deuxième mardi de juin et de décembre. Inscription ouverte pour la collecte des encombrants 2024. Les particuliers devront s'inscrire directement sur la plateforme internet : encombrants.limoges-metropole.fr Attention : au maximum 3 encombrants par collecte et 2 rendez-vous par an et par foyer.

DÉCHETTERIE

La plus proche : 70 avenue du Président John Kennedy, 87000 Limoges.

N° vert : 0 800 86 11 11

DÉCHETS MÉNAGERS

Lundi après-midi :

Déchets recyclables = Poubelle bleue

Mardi après-midi semaine paire :

Ordures ménagères = Poubelle verte

Borne à ordures ménagères : derrière la salle municipale

La gestion des déchets est l'une des compétences de Limoges Métropole

www.agglo-limoges.fr

Les collectes ne sont pas organisées les 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 14 juillet et 25 décembre.

MARCHÉ HEBDOMADAIRE & COMMERCES

Tous les dimanches matins de 8h à 13h.

Place de la Briance.

Les services de santé

GROUPE MÉDICAL DUPUYTREN

16, avenue de la Gare | **05 55 00 51 69**

INFIRMIER(E)S

Cabinet Brandy-Begout-Lecluse-Rouffanche

64, av. St-Eloi SOLIGNAC | **05 55 00 57 71**

Sylviane Guittard 8 chemin du Bas Vauzelas | **06 81 75 19 96**

Emmanuelle Vervey 9, avenue Frédéric Le Play | **05 55 00 41 94**

KINÉSITHÉRAPEUTES

4B, allée des Pommiers | **05 55 00 53 80**

OSTÉOPATHE D.O.

Lisa-Marie Leybros 6, avenue Frédéric le Play | **06 07 89 91 61**

PÉDICURE-PODOLOGUE

Nicolas Anselmino 9, avenue Frédéric Le Play | **07 66 71 31 61**

PHARMACIES

Pharmacie de la Briance 3, pl G. Lemaigre Dubreuil SOLIGNAC | **05 55 00 51 30**

Pharmacie Debest Centre commercial Carrefour BOISSEUIL | **05 55 06 93 52**

RÉFLEXOTHÉRAPEUTE

Céline Teillet 8, avenue Frédéric Le Play | **06 44 96 21 21**

SOPHROLOGUE

Catherine Jeannot 2 place de l'Église | **06 81 33 25 72**

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE

C. de Rouziers 34, rue de la Tour | **05 55 06 90 90**

Autres numéros utiles

Centre de loisirs CONDAT | **05 55 06 00 71**

Centre de loisirs SOLIGNAC | **05 19 76 07 80**

Ecole du bourg | **05 55 00 54 98**

Garderie du bourg | **06 19 59 92 32**

Garderie de Puy-Méry | **06 23 50 21 34**

Multi-accueil 1,2,3 Soleil | **05 55 58 66 69**

Assistante sociale - Delphine Morizot

05 55 30 09 96

Référente autonomie - Christelle Forgeneuve

05 55 58 93 50

Paroisse Saint-Benoit | **05 55 06 94 98**

Objets trouvés | **05 55 10 56 56**



URGENCES

Police et gendarmerie

17 | 05 55 00 50 03

Urgences médicales (SAMU)

15

Pompiers

18

Pour les personnes sourdes, malentendantes, aphasiques, dysphasiques

114

(en remplacement du 15, 17 et 18)

Services d'urgence européen

112

Violences Femmes Info

3919

MAIRIE DU VIGEN

1 place Adrien Delor - 87110 Le Vigen

Tél. **05 55 00 51 17**

Permanence téléphonique assurée par les adjoints en dehors des heures d'ouverture.

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30 - 11h30 / 13h30 - 17h30

Du mardi au vendredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30

mairie@le-vigen.fr

www.levigen.fr

@levigencommune